



# Concours de la meilleure photo

Midi Libre lance le concours des plus belles photographies amateurs prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Lire en page 24

GRIPPE PORCINE

**BARKAT S'EST FAIT VACCINER HIER**

Page 2

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 852 Mercredi 30 décembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PRISE EN CHARGE DES FANS SE RENDANT EN AFRIQUE

**AIR ALGÉRIE CRÉE LA CELLULE «EL KHADRA»**

Page 3

**DES FACILITES POUR LE DEPLACEMENT EN ANGOLA**

# LE BILLET D'AVION A 60.000 DA ET 2.500 DOLLARS LE SEJOUR

Lire en page 3



Ph / Toufik H. Midi Libre



Ph / D. R.

SUITE À L'INTÉGRATION DE NOTRE PAYS DANS LA LISTE DES ÉTATS À RISQUES

# LES VOLS ALGÉRIE-FRANCE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Lire en page 2

SUITE À L'INTÉGRATION DE NOTRE PAYS DANS LA LISTE DES ÉTATS À RISQUES

# Les vols Algérie-France sous haute surveillance

Les passagers en provenance ou à destination d'Algérie seront soumis à des contrôles renforcés à partir de janvier 2010 selon le quotidien français *Le Figaro* dans sa livraison d'hier.

DE NOTRE CORRESPONDANTE  
À PARIS GHANIA KHELIFI

Le journal croit savoir que le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, a pris cette décision suite à la tentative d'attentat sur un vol américain par un jeune Nigérian. Une tentative qui a d'ailleurs été revendiquée par Al Qaida.

Ce renforcement de la sécurité aérienne et plus précisément sur le contrôle d'identité des passagers concernent plusieurs pays dits à risques. Il s'agit du Yémen, de la Syrie, du Pakistan, de l'Iran et de l'Afghanistan. L'Algérie et son voisin le Mali ont été ajoutés à cette liste élaborée par les services de lutte antiterroriste depuis seulement février en raison probablement de l'activité signalée d'Al Qaida au Maghreb.

Hortefeux envisage d'inclure d'autres pays dans la liste des destinations à risques sur la base de la liste arrêtée par l'Unité de coordination de lutte anti terroriste (UCLAT). Ainsi, 30 pays ou plus exactement leurs compagnies seront forcées de livrer les informations sur les passagers à



Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur français.

destination de la France. Depuis l'attentat manqué du jeune Nigérian sur le vol Amsterdam-Detroit, les mesures de sécurité dans les aéroports ont été renforcées partout dans le monde.

En France la fouille des bagages à main est plus poussée, seuls d'ailleurs les sacs à main des femmes sont autorisés en cabine et quelques objets obligatoirement mis dans sachets transparents fournis à l'enregistrement. Inutile de préciser qu'en cette période de vacances, les retards sont fréquents en raison de ces multiples contrôles.

Brice Hortefeux, selon le *Figaro*, compte obtenir la coopération des pays de l'Union pour que son nouveau plan devien-

ne effectif rapidement. Ce plan se déclinerait en quatre axes, entre renforcement de

mesures existantes et innovations en terme de contrôles concernant aussi bien les pays que les compagnies aériennes. Le ministre aurait décidé qu'à compter du 1er janvier 2010, les compagnies aériennes qui négligent ou refusent de transmettre à l'avance aux autorités françaises la liste de leurs passagers seront systématiquement verbalisées par la police aux frontières (PAF).

Elles devront s'acquitter d'une amende de 50.000 euros.

Les compagnies seront appelées dans ce dispositif à communiquer des données sur les passagers au moment de la réservation et non plus au moment de l'embarquement. Hortefeux veut contrer ainsi les terroristes éventuels qui prendraient des correspondances pour brouiller les pistes.

Il souhaite que chaque pays européen dans un premier temps participe en signalant les passagers suspects. En France, le plan Vigipirate est toujours de rigueur.

G. K.

## L'ambassade de France à Alger dans l'expectative

Contactée par le *Midi Libre*, le chargé de communication au sein de l'ambassade de France à Alger, Pierre Teuler nous affirme qu'aucune notification dans le sens du renforcement des contrôles concernant les vols d'Algérie vers la France, à partir du 1er janvier, ne leur a été adressée jusqu'à hier. «Nous ne pouvons ni confirmer ni infirmer cette information pour le moment», nous a-t-il expliqué. Néanmoins, à la question de savoir si l'Algérie est encore un pays où les intérêts économiques français sont menacés, notre interlocuteur, se contente d'indiquer qu'il s'agit là, «de procédures de routine, où il est recommandé aux investisseurs et ressortissants français d'être vigilants dans leurs déplacements». Il explique par ailleurs que suite à la tentative avortée d'un attentat kamikaze sur le vol Amsterdam-Detroit, il y a quelques jours, il est seulement question de renforcer le contrôle aérien et de revoir les mesures sécuritaires au niveau des aéroports, comme c'est le cas aux Etats-Unis, où le président Obama a lancé, au courant de la semaine, un appel dans ce sens.

M. B.

LES LABORATOIRES ONT CONCLU À LA CONFORMITÉ DU VACCIN CONTRE LA GRIPPE A (H1N1)

## La campagne de vaccination débute aujourd'hui

PAR YOUNES DJAMA

Le ministre de la Santé, Saïd Barkat, a reçu, hier, comme il l'a promis, la première injection du vaccin contre la grippe A. Il a de ce fait tenu par ce geste à rassurer la population quant à la conformité du vaccin. Barkat a affirmé que le vaccin est garanti et que les autorités sanitaires s'engagent à vacciner le maximum de personnes en fonction de l'arrivée des doses. Pour l'heure, il y a un million trois cents dix mille doses de «très bonne qualité» de disponibles. La vaccination s'étalera sur dix jours, se déroulera en six phases et concernera, par ordre prioritaire, le personnel médical des secteurs public, parapublic et privé. En deuxième position, les femmes enceintes. Le personnel assurant le maintien des activités essentielles et stratégiques viendra en troisiè-

me position. En quatrième se trouvent les patients adultes et enfants atteints de pathologies chroniques. La cinquième catégorie concerne les enfants et adolescents âgés de 6 mois à 24 ans. La dernière et sixième catégorie touche l'entourage des nourrissons de moins de six mois. La première phase qui concerne le personnel médical débutera aujourd'hui, 30 décembre, tandis que la deuxième

phase, qui ciblera les femmes enceintes, commencera le mercredi 6 janvier 2010. Le ministre de la Santé précise, par ailleurs, que la quantité de vaccin actuellement disponible couvre «largement» les populations concernées par les première et deuxième phases. Cette quantité permet, entre autres, d'entamer la vaccination des personnes ciblées dans la troisième phase, assurant le maintien des acti-

vités essentielles et stratégiques dans le pays.

D'autre part, le ministère informe que les contrôles du vaccin réceptionné et effectué par le Laboratoire national du contrôle des produits pharmaceutiques, le Centre national de toxicologie et l'Institut Pasteur d'Algérie ont conclu à la conformité du vaccin. «Pour preuve que le vaccin est conforme, il est commercialisé dans 36 pays parmi eux dix ont reçu le même vaccin que celui acquis par l'Algérie», a-t-on soutenu. A signaler que l'ensemble des cadres du ministère de la Santé ont eux aussi reçu le vaccin, à l'instar du secrétaire général M. Abdeslam Chakou. Le directeur général de la filiale en Algérie du laboratoire GSK, s'est également fait vacciner ainsi que le directeur général du Laboratoire national du contrôle des produits pharmaceutiques.

Y. D.

### Barkat s'est fait vacciner hier

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Saïd Barkat, a rassuré mardi à Alger la population que l'Arepanrix, le vaccin utilisé en Algérie contre le virus pandémique A/H1N1, est «efficace». «Ce vaccin est efficace. Il est reconnu par l'Organisation mondiale de la santé, homologué par les autorités sanitaires canadiennes et validé par le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques», a-t-il déclaré après s'être fait vacciner, pour souligner l'importance de cet acte pour se protéger contre une éventuelle contamination.

POUR METTRE EN APPLICATION LES DÉCISIONS DE LA TRIPARTITE

## Tayeb Louh installe des groupes de travail

PAR MINA ADEL

Alors que le groupe de travail chargé du pacte national social et économique mis en place par le Premier ministre Ahmed Ouyahia devra rendre ses résolutions avant la fin de l'année en cours, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale a annoncé, hier, le début de travaux de trois autres groupes, à savoir la mutualité, la retraite et les allocations familiales.

Ces trois groupes de travail ajoutés au groupe déjà en œuvre sont censés étudier la mise en application par voie réglementaire des résolutions de la tripartite tenue en début de mois.

Il s'agit, selon le ministre, de trois groupes qui auront pour mission l'étude des différents facteurs et conséquences possibles à toute décision plausible. Le compte rendu finalisant l'œuvre de chaque groupe fera ensuite l'objet d'une tripartite restreint-

te. Les trois groupes de travail, mutualité, retraite et allocations familiales sont sommés de finaliser leur travail avant, respectivement, avril 2010, fin 2010, et fin février 2010.

Le groupe chargé des allocations familiales qui va décider soit de garder les allocations sous la charge de l'Etat ou les passer sous l'égide de l'employeur à eu le plus long délai, soit environ une année, pour pouvoir s'enquérir de toutes les expériences étrangères. Quoique pour Louh, obliger l'employeur à s'occuper des allocations familiales n'est pas une décision réfléchie à l'heure actuelle. «Les allocations vont toujours dépendre de l'Etat car dans la politique actuelle, obliger l'employeur à prendre en charge les allocations est en contradiction avec la politique de l'aide aux investisseurs».

Aussi, le dossier traitant de la mutualité est perçu par le ministre comme un facteur

pouvant «améliorer la prise en charge sociale et médicale du bénéficiaire d'une couverture sociale».

L'annulation de la retraite anticipée ou sans condition d'âge adoptée par l'Algérie depuis 1997 «dans des circonstances particulières», précise le ministre, s'impose dans l'intérêt de l'économie nationale. «Beaucoup de pays profitent de nos cadres sortis à la retraite pour construire leurs économies. Nous devons arrêter ça», a déclaré Louh dans le même cadre. «Le groupe de tra-

vail va évaluer la mise en œuvre de la retraite anticipée depuis 1997. Après finalisation du travail, le groupe de travail va sortir avec un projet de loi qui va s'assurer de la réservation des acquis des travailleurs» a-t-il ajouté.

À la même occasion, Louh a annoncé que son département prévoit la création d'une école supérieure de la sécurité sociale pour performer la qualité de ce service. La finalisation de ce projet est prévue pour le début 2011.

M. A.

## Remboursement des médicaments

Tentant de dissiper le flou concernant la liste des médicaments remboursables, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a expliqué hier que l'annulation de certains médicaments de cette liste est imposée par la disponibilité d'un autre médicament ou générique ou produit localement. L'Algérie viserait, selon lui, à acquérir à l'horizon 2013 une sécurité sociale calquant les critères des pays leaders dans ce domaine.

M. A.

DES FACILITÉS POUR LE DÉPLACEMENT EN ANGOLA

# Le billet d'avion à 60.000 DA et le séjour pour 2.500 dollars

A quelques jours du début de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), prévue du 10 au 31 janvier 2010 en Angola, le gouvernement met une nouvelle fois la main à la poche pour faciliter le déplacement des supporters algériens désireux de faire le voyage pour encourager les Fennecs durant cette compétition.

PAR SADEK BELHOCINE

Le prix du billet d'avion a été fixé à 60.000 DA et une allocation en devises de 2.500 dollars sera octroyée à tout supporter qui fera le déplacement. C'est ce qui ressort du communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports, rendu public hier, qui précise que le gouvernement a pris des dispositions relatives au déplacement des supporters algériens en Angola à l'occasion de la participation de l'équipe nationale de



Supporters des Verts s'apprêtant à rallier Khartoum par voie aérienne.

tée par le même texte en vue de permettre à nos ressortissants de faire face aux coûts du séjour en Angola. La Banque d'Algérie, indique-t-on, sollicitée par le gouvernement, a mis en place une allocation en devises exceptionnelle de 2500 dollars US, précisant que, celle-ci peut être retirée auprès des banques commerciales, aux conditions rendues publiques par la Banque d'Algérie, contre paiement d'un montant équivalent de 192.600 DA. Il est indiqué aussi que le personnel diplomatique de l'ambassade d'Algérie en Angola a été renforcé par le ministère des Affaires étrangères, pour cette occasion, afin d'assister nos ressortissants durant leur séjour à Luanda, de même qu'une mission médicale sera également dépêchée par le ministère de la Santé pour assister nos ressortissants. Celle-ci pourra être contactée, assure le communiqué, sur place, au niveau de l'ambassade d'Algérie en Angola. Le MJS a tenu à rappeler qu'un visa est nécessaire et qu'il peut être obtenu contre paiement de taxes auprès de l'ambassade d'Angola à Alger, et qu'un vaccin contre la fièvre jaune est requis dix jours avant le voyage. Enfin, Il recommande fortement la prise du traitement contre la malaria (paludisme). S.B.

football à la phase finale de la coupe d'Afrique des nations. Parmi ces dispositions le texte du MJS souligne que le transport aérien entre Alger et Luanda aller et retour sera assuré par des vols spéciaux de la compagnie Air Algérie. Le coût commercial du billet qui est de

135.000 DA a été ramené à 100.000 DA avec le concours des sponsors. Cependant, poursuit le communiqué, le gouvernement a arrêté le prix du billet de voyage à 60.000 DA, avec une subvention publique qui sera versée à la compagnie nationale. Autre facilitation rappor-

PRISE EN CHARGE DES FANS SE RENDANT EN AFRIQUE DU SUD ET EN ANGOLA

## Air Algérie crée la cellule «El Khadra»

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le P-DG d'Air Algérie a annoncé, hier, que la compagnie transportera 3.000 supporters à destination de la capitale angolaise, Lunda, en prévision de ses rencontres dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroulera du 10 au 31 janvier 2010. Ouahid Bouabdallah, animant une conférence de presse à la Maison de la presse « Tahar Djaout » à Alger, a pris acte des mesures décidées par le gouvernement à l'issue d'un conseil interministériel, fixant à 6 millions de centimes le prix du billet d'avion entre Alger et Luanda. Air Algérie effectuera a priori deux vols, les 6 et 10 janvier pour l'aller et les 19 et 23 pour le retour, cela sans compter

sur le parcours des Verts dans ces joutes. «Air Algérie va créer une cellule dénommée «El Khadra» pour la prise en charge de tous les aspects liés au déplacement des supporters algériens vers l'Angola et l'Afrique du Sud», a indiqué Ouahid Bouabdallah, affirmant que la compagnie pourrait supporter au-delà de 3.000 supporters si cela s'avèrerait nécessaire. L'invité du forum du quotidien sportif arabophone *Echibek*, a expliqué que les supporters pourront s'arranger avec les agences de voyage accréditées, tout en se méfiant des arnaqueurs car «en Angola, plusieurs agences versent dans l'escroquerie», a-t-il averti. Ceci dit, et en dépit des facilitations accordées par l'Etat, les sup-

porters ne seraient pas nombreux à se déplacer en terre angolaise. Selon les prévisions du P-DG d'Air Algérie, ils ne dépasseraient pas 3.000 personnes. Et dire que la compagnie a acheminé 10.523 supporters algériens vers Khartoum le 18 novembre dernier. Cela s'explique par la cherté du voyage qui avoisine 26 millions de centimes entre le voyage (6 millions de centimes) et une allocation en devise de 2.500 dollars (192.600 DA) pour les besoins de séjour. Le prix initial du billet d'avion est de 135.000 DA, porté par les sponsors à 100.000 DA, et fixé par le gouvernement à 60.000 DA. Une vingtaine de sponsors dont Algérie Telecom, des opérateurs de téléphonie mobile, des com-

pagnies d'assurances et autres entreprises nationales ont contribué à hauteur de 7 milliards de centimes, a révélé le PD-G d'Air Algérie. Par ailleurs, le déplacement des supporters en Afrique du Sud en prévision du prochain mondial en juin 2010, sera encore plus difficile et plus coûteux, selon Ouahid Bouabdallah. Ce dernier a, d'ailleurs, mis en garde contre l'insécurité qui règne à Johannesburg et la cherté des moyens de séjour au pays de Mandela. Néanmoins, il s'est dit très honoré de soutenir les Verts et concourir à leurs exploits, dans le cadre d'un marketing sportif appelé à se développer dans l'avenir.

M. C.

L'IDÉE EST EN GESTATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

## Un bateau pour conduire les supporters au pays de Mandela

PAR AMEL BENHOCINE

Transporter les supporters algériens en Afrique du Sud par voie maritime, en prévision de la coupe du monde 2010, afin de soutenir l'équipe nationale de plus près, est le projet que lance l'Association nationale des échanges touristiques et culturels internationaux «Nedjma». Ce projet, très coûteux pour l'Etat, qui demande la location d'un bateau, a été récemment proposé au ministre des Transports, M. Amar Tou. «Le ministre a bien accueilli l'idée. Cela dit, nous attendons son éventuelle confirmation», a indiqué hier à Alger, le président de l'Association Nedjma, M. Charef Mohamed Sedik, au forum d'*El Moujahid*. Cette proposition, première du genre, qui relève de l'impossible, consiste en effet à organiser un déplacement collectif des supporters algériens vers l'Afrique du Sud, pour le mondial 2010, dans une «croisière touristique». Cette dernière sillonnera les côtes

africaines jusqu'au sud du continent, ce qui permettra aux jeunes Algériens et Africains, poursuit le conférencier, d'échanger leurs cultures. «C'est une action qui s'inscrit dans le cadre des échanges culturels et touristiques internationaux que vulgarise notre association», a-t-il ajouté.

A ce titre, le conférencier a fait appel au mouvement associatif civil pour collaborer dans cette opération, alors que des contacts ont été bel et bien établis avec quelques institutions étatiques pour éventuellement financer cette croisière, qui constituera le moyen de transport, l'hébergement et la restauration des voyageurs. «Il faut des moyens financiers pour louer un bateau pour une dizaine de jours. Le sponsoring est une obligation absolue pour la réussite de notre projet», a-t-il dit. En outre, le conférencier a souhaité l'intervention de l'Etat comme ce fut le cas avec Khartoum lors de la qualification de l'équipe nationale au mondial face à l'Egypte, sauf que le cas du Soudan, rappelons-le, était une exception d'urgence qui a

suivi des événements sportifs particuliers. Cela dit, le «paquebot de rêve» de l'association Nedjma risque fort de ne jamais voir le jour. Cependant, les supporters pourront en revanche rallier l'Afrique du Sud par voie aérienne. Autrement dit, à bord d'avions d'Air Algérie. Pour rappel, les visas seront cédés gratuitement par l'ambassade d'Afrique du Sud au profit des supporters ainsi que des journalistes de tous pays. Des facilités seront accordées aux bénéficiaires des visas, lesquels seront cédés sur présentation d'un ticket de stade, un billet d'avion et un passeport. Un site web sera mis à la disposition des supporters pour plus d'information, avait souligné les responsables de l'ambassade sud africaine.

En outre, le comité organisationnel intersectoriel installé au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports veillera sur les commodités du déplacement des amoureux du foot au pays de Nelson Mandela.

A.B.

# Grippe porcine, la première

La pandémie de grippe A, la première du XXI<sup>e</sup> siècle, qui a atteint des proportions inimaginables depuis son apparition au Mexique, il y a de cela moins d'une année, dérouté le monde entier et les pays où l'épidémie s'est propagée telle une trainée de poudre, faisant des centaines de morts et un nombre incalculable de cas confirmés, font le pied de grue pour cerner cette maladie meurtrière. Rien n'y fait, la maladie se propage vertigineusement et même redouble d'intensité. On parle même de mutation du

virus responsable de la grippe A (H1N1). Au niveau mondial, les experts affirment que la mortalité est relativement faible (environ 6.000 décès enregistrés à la mi-novembre, avec un taux de complications sévères de l'ordre de 2 à 3 %, analogue à ce qui est observé avec les gripes saisonnières). Cela, au moment où dans la majorité des cas, les malades n'ont présenté que des symptômes bénins et leur guérison a été rapide et complète. Néanmoins, à la différence des épidémies de grippe saisonnière, les femmes

## ILS ONT DIT

● DR MARIE-PAULE KIENY



**Directrice du service de l'OMS, chargée de la recherche sur les vaccins :**

«Le virus H1N1 ne peut pas être arrêté, et donc tous les pays vont avoir besoin du vaccin.»

● LE DR YAHIA MAKKI

**Expert auprès de l'OMS :**



«Le virus tue, le vaccin protège !»

● M. SAID BARKAT

**Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière :**



«Je serai le premier à être vacciné. Ainsi, je donnerai la preuve qu'il n'y a aucun risque sur la santé du citoyen.»

DEPUIS LE DÉBUT DE L'AUTOMNE

## Le virus s'est propagé à une vitesse fulgurante

PAR TASSAËDITE LEFKIR

Une cinquantaine de morts et plus de 700 cas confirmés en laboratoire, tel est le bilan de la pandémie de grippe A (H1N1) en Algérie. Un triste bilan qu'on aurait pu éviter par une prise en charge efficace et réelle en amont et en aval dans les différentes structures de santé; de quoi alimenter les débats les plus houleux. Le pic de la pandémie est prévu, selon les spécialistes, pour fin janvier-début février 2010. Période où les cas mortels pourraient doubler ou tripler, voire plus, car personne n'est en mesure d'avancer une quelconque prévision. Dans le monde, la maladie a emporté 11.500 personnes dans 28 pays. Les cas confirmés ne se comptent plus.

Signalée pour la première fois au Mexique, au mois de mars dernier, la grippe A (H1N1) (dite grippe porcine) s'est propagée à une vitesse sans précédent à travers le monde pour devenir, quelque mois après son apparition, la première pandémie du 21<sup>e</sup> siècle. C'est sans conteste un des faits les plus marquants de l'année 2009 et il risque de l'être pour les deux prochaines années.

L'apparition du virus et sa propagation rapide ont provoqué une large mobilisation mondiale, notamment, après que des cas de grippe A (H1N1) eurent été signalés en dehors du continent américain, son foyer initial. L'OMS, réagissant à cette situation, publiait en avril 2009 une nouvelle définition de la pandémie, faisant basculer des cas bénins de grippe au statut d'urgence pandémique, rebaptisée grippe A (H1N1).

### Qu'appelle-t-on grippe A (H1N1) ?

La grippe porcine se réfère à la grippe causée par une souche du virus de la grippe endémique chez les porcs. Ces souches endémiques normalement spécifiques à l'espèce porcine sont appelées virus de la grippe porcine. La grippe porcine est commune à l'espèce porcine et rare chez l'homme. Les personnes qui travaillent dans des élevages porcins ou autres, en particulier les personnes à forte exposition, ont un risque d'attraper la grippe porcine. Cependant, ces souches sont rarement en mesure de se transmettre d'humain à humain. Il est extrêmement rare que le virus de la grippe porcine mute en une forme capable de passer facilement d'humain à humain. L'actuelle grippe A (H1N1) de 2009 est soupçonnée d'avoir subi une telle mutation.



Ph. / Midi Libre

L'ancienne définition parlait d'un virus nouveau, à propagation rapide, pour lequel l'immunité n'existe pas, et qui entraîne un taux élevé de malades et de décès. Dans la nouvelle version, les deux derniers points sur les taux d'infection ont été supprimés, et c'est ainsi que le 11 juin 2009, c'est-à-dire 45 jours après que les premières infections aient été rendues publiques, l'OMS avait déclaré que la grippe porcine était une pandémie.

L'Algérie a connu son premier cas de grippe A (H1N1) le 20 juin dernier. Elle a importé 1,3 million de doses de vaccin contre ce virus, sur quelque 20 millions de doses commandées. La campagne de vaccination a débuté hier dans plus de 8.000 centres mobilisés à cette fin, selon un ordre de priorité bien établi. Nombre d'experts recommandent d'ailleurs vivement de se faire vacciner même tardivement, au regard de la dangerosité de cette forme de grippe et de sa persistance pos-

sible durant les années à venir. Le Dr Yahia Makki, expert algérien auprès de l'OMS, affirme que le vaccin avec adjuvants ainsi que le Tamiflu ne présentent aucun danger pour le citoyen. Mais les spécialistes oublient de dire que la grippe saisonnière est plus mortelle que la grippe pandémique et que des millions d'Algériens n'ont pas reçu leur dose de vaccin pour cause de pénurie de stock; normal, parce que les commandes n'ont pas été faites à temps et en quantités suffisantes.

En tout cas, l'OMS a fait discrètement savoir. Le 22 décembre, que des évaluations précises des taux de mortalité ne seront possibles que d'ici un à deux ans, et que pour le moment, l'impact de la pandémie de grippe A (H1N1) est modéré. Pandémie modérée ou grave, en tout cas, le business du médicament fleurit en ce moment, à coup de milliards de dollars, sur le dos des populations mondiales. T.L.

### Comment le virus peut-il muter pour infecter l'homme ?

Le virus de la grippe porcine est dénommé ainsi parce que l'une de ses protéines de surface est similaire au virus qui infecte habituellement les porcs, mais cette souche se répand dans la population et on ignore à l'heure actuelle si elle infecte les porcs. Chez l'homme, les symptômes de la grippe porcine sont similaires à ceux de la grippe et des syndromes grippaux en général, à savoir des frissons, fièvre, maux de gorge, des douleurs musculaires, des maux de tête, toux, faiblesse et malaise général. Parmi les trois genres de la grippe humaine, deux sont aussi endémiques dans l'espèce porcine. Le virus Influenza A (commun) et le virus Influenza C (rare). Le virus Influenza B n'a pas été signalé chez les porcs. Dans les virus Influenza A et C, les souches endémiques du porc et de l'homme sont largement distinctes.

# pandémie du siècle

enceintes et les personnes souffrant d'obésité, présentent une certaine surmortalité L'Algérie, qui n'est pas en reste des autres pays touchés par la pandémie, a enregistré, une cinquantaine de décès, alors que le nombre de cas confirmés s'élève à 687. La campagne de vaccination tarde à débiter au moment où la panique gagne du terrain. Pendant ce temps, les autorités sanitaires font tout pour rassurer les populations en les invitant à se faire vacciner car, estiment-elles, c'est là le seul moyen pour contrecarrer

cette terrible maladie. En dépit de ces assurances, les citoyens algériens redoutent le vaccin dont une quantité de 713.000 doses a été acquise à ce jour par l'Algérie auprès du laboratoire GSK. La vaccination a débuté hier matin. Mais on n'est toujours pas sûr que les citoyens candidats au vaccin vont se bousculer au portillon tant les «assurances» faites jusque-là ont plus renforcé un sentiment de peur chez les citoyens qu'autre chose...

## Évolution de la grippe A (H1N1) depuis son apparition dans le monde et en Algérie

Depuis l'apparition du virus au Mexique en mars 2009 et la mobilisation lancée par l'Organisation mondiale de la santé en avril, voici les principales dates qui marquèrent la propagation de l'épidémie de grippe A (H1N1).

● **Mars** : Le Mexique recense plusieurs cas d'infections respiratoires aiguës.

● **13 avril** : premier décès observé dans l'Etat d'Oaxaca (sud du Mexique).

● **24 avril** : l'OMS annonce que des centaines de cas humains ont été diagnostiqués au Mexique et aux Etats-Unis. Mise en état d'alerte des autorités mondiales.

● **25 avril** : l'OMS met en garde contre le "potentiel pandémique" du nouveau virus de grippe porcine de type A/H1N1 se transmettant d'homme à homme.

● **26 avril** : les mesures de vigilance se multiplient dans le monde, alors que l'OMS prévient que le virus peut muter à tout moment et s'avérer "beaucoup plus dangereux".

● **27 avril** : l'OMS relève son niveau d'alerte de 3 à 4 sur une échelle de 6. L'Europe est à son tour touchée avec des cas avérés en Espagne et en Grande-Bretagne.

● **28 avril** : l'épidémie progresse, l'Amérique centrale et le Proche-Orient sont aussi touchés.

● **29 avril** : premier décès confirmé aux Etats-Unis, avec la mort d'un bébé mexicain au Texas. L'OMS relève à 5 son niveau d'alerte et appelle à se préparer à une pandémie "imminente".

● **30 avril** : l'OMS adopte la dénomination de grippe A (H1N1), plutôt que grippe porcine, pour désigner la maladie.

● **2 mai** : apparition du virus en Asie.

● **4 mai** : l'OMS met en garde contre une résurgence ultérieure du virus sous une forme plus virulente.

● **6 mai** : Ottawa réalise un séquençage génétique du virus H1N1.

● **22 mai** : l'OMS avertit que l'épidémie risque d'être plus dangereuse pour les pays en voie de développement.

● **2 juin** : premier cas avéré sur le



continent africain (Égypte).

● **11 juin** : le niveau 6 est déclenché par l'OMS.

● **20 juin** : déclaration du premier cas en Algérie.

● **17 septembre** : dans une initiative prise en concertation avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Brésil, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, la France fera don de neuf millions de doses de vaccin à l'OMS. Les Etats-Unis sont eux prêts à offrir 10% de leur vaccin aux autres pays.

● 29 septembre : la Commission européenne donne son feu vert à la mise en vente en Europe de deux premiers vaccins contre la grippe, l'un de Novartis et l'autre de GSK.

● 2 octobre : l'Agence européenne des médicaments, l'EMA recommande à la Commission européenne d'autoriser la vente d'un troisième vaccin contre la grippe A (H1N1), le Celvapan du laboratoire américain Baxter, après ceux de Novartis et de GSK.

● 16 octobre : la grippe A (H1N1) qui progresse dans l'Hémisphère Nord, a tué au moins 4.735 personnes dans 191 pays et territoires de la planète depuis son apparition au printemps.

● **23 octobre** : l'agence euro-

péenne du médicament (EMA) déclare qu'elle recommande toujours que les trois vaccins contre la grippe A autorisés dans l'UE soient administrés en deux doses, bien que des données aient montré qu'une injection unique pourrait suffire pour deux des vaccins en question.

● **30 octobre** : l'OMS annonce que le nombre de victimes de la grippe pandémique H1N1 a bondi à au moins 5.700 décès, soit 700 morts supplémentaires (+14%) en une semaine.

● **24 novembre** : l'OMS annonce qu'un nombre inhabituel de réactions allergiques "sévères" au vaccin a été enregistré récemment au Canada où un lot de GlaxoSmithKline a été rappelé.

● **30 novembre** : la Commission européenne approuve l'injection unique de deux vaccins, le Focetria de Novartis et le Pandemrix de GSK. 1 million de personnes sont vaccinées en France.

● **le 1 décembre** : l'Algérie élève son niveau d'alerte.

● **le 22 décembre** : l'OMS déclare que la pandémie de la grippe A (H1N1) est modérée.

● **le 30 décembre** : l'Algérie entame sa campagne de vaccination.

## ILS ONT DIT

● DR DERRAR FAWZI

**Directeur du laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie :**

«Un réseau national de surveillance de la grippe A est primordial même pour la grippe saisonnière, chose que nous n'avons pas»

● DR BEKKAT BERKANNI

**Président du Conseil de l'ordre des médecins :**

«La grippe A a montré que l'Algérie n'est pas bien organisée pour faire face à une telle épidémie. En revanche, vendre gratuitement le Tamiflu

(antiviral) dans les pharmacies sur présentation d'une ordonnance est une bonne décision qu'il fallait prendre bien avant».

● DR LYES MERABET

**Président du Snpsp :**



«En dépit de la grève des praticiens de la santé, l'effectif médical sera mobilisé pour la campagne de vaccination contre la pandémie de la grippe A. C'est une urgence médicale nationale que nous devons assurer».

● RABIA LAKEHAL

**Directeur de la santé de la wilaya d'Alger :**

"Il est impératif de suivre des procédés de sensibilisation et d'information beaucoup plus efficaces pour prendre en charge cette maladie en milieu scolaire, en optant pour le dépistage précoce et le respect rigoureux des règles d'hygiène."

CONCLUSION D'UN CONTRAT  
AVEC UNE SOCIÉTÉ ÉMIRATIEAcquisition de nouveaux  
remorqueurs de sauvetage

Les entreprises portuaires d'Alger, d'Arzew et de Skikda ont signé, hier à Alger, avec la société émiratie Grandweld Dubaï, des contrats d'acquisition de trois remorqueurs de haute mer destinés aux opérations de recherche et de sauvetage, a rapporté hier l'APS auprès du directeur général du Groupement d'intérêt commun des entreprises portuaires (Gic-Ep), Badreddine Bouzouidja.

Ces contrats d'un montant de plus de 80 millions d'euros portent sur l'acquisition de trois remorqueurs d'une puissance de traction de 130 tonnes destinés à la couverture de l'ensemble de la côte algérienne dans le cadre du Service national de recherche et sauvetage maritime (SAR/M), indique le même responsable.

Les trois contrats ont été paraphés entre les P-dg des entreprises portuaires respectivement d'Alger, Abdelhak Bourouai, d'Arzew, Nouredine Hadjioui, et de Skikda, Laidi Lemrabet, du côté algérien, et du directeur général de la société Grandweld Dubaï, Jamal Abki, du côté émirati.

Cette acquisition, effectuée sous l'autorité du ministère des Transports, permettra aux trois entreprises portuaires algériennes de contribuer aux opérations de recherche et de sauvetage en mer, conformément à la réglementation en vigueur concernant les opérations de recherche et sauvetage menées sous l'autorité des garde-côtes, a indiqué M. Bouzouidja.

A cet effet, une étude avait été réalisée avec un bureau international spécialisé dans le domaine maritime dont les résultats ont permis d'établir un cahier des charges, suite à laquelle un appel d'offres international avait été lancé avec soumissions de nombreux chantiers d'envergure.

Quant aux délais de livraison de ces remorqueurs dont le coût unitaire est de l'ordre de 27 millions d'euros, ils sont de 26 mois pour le port de Skikda, de 29 mois pour celui d'Arzew et de 31 mois pour le port d'Alger. Filiale du groupe Gulf Marine Maintenance and Offshore Service Company (GMMOS), la société Grandweld Dubaï a été créée en 1984 et est spécialisée dans la conception des navires ainsi que la construction et la réparation navales des remorqueurs et des navires de sécurité.

Le financement de ces contrats est effectué sur la base d'une convention conclue avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA) pour l'octroi d'un crédit à des conditions avantageuses, couvrant 85 % du montant de chaque contrat, précise la même source.

Il est à rappeler que la Société de gestion des participations des ports (Sgp-Sogeports) et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) avaient signé en juin dernier un accord relatif au financement des investissements portuaires.

R. E.

5 nouvelles découvertes  
d'hydrocarbures  
par Sonatrach

Sonatrach a annoncé mardi avoir réalisé, en efforts propres, cinq nouvelles découvertes d'hydrocarbures dans les bassins de Berkine, Illizi et Amguid/Hassi Messaoud. "Ces nouvelles découvertes portent à 16 le nombre de découvertes enregistrées par Sonatrach durant l'année en cours, dont neuf en efforts propres et sept en association", a indiqué le groupe dans un communiqué.

Les découvertes ont été réalisées à la suite des forages des puits Menzel Ledjmet Sud-Ouest-2 (MLSW-2) et Est Menzel Ledjmet Centre-2 (EMLC-2) situés dans le périmètre Menzel Ledjmet (Bloc 405a) ainsi que les puits Rhourde El Helba-2 (RHB-2), situé dans le périmètre Zemoul El Kbar II (Bloc 403d) dans le bassin de Berkine, a précisé le communiqué.

## POUR PLUS D'EFFICIENCE

Les structures de l'agriculture  
seront modernisées

*Il faut que les chambres de l'agriculture des wilayas soient la vitrine de l'agriculture algérienne en utilisant avec efficacité les capacités agricoles dans le but d'assurer la sécurité alimentaire.*

PAR AMAR AOUIMER

« **L**a production agricole durant l'année 2009 a généré 182 milliards DA tandis que les coopératives communes des légumes secs (CCLS) ont rapporté 75 milliards DA. Pour ce qui est de la taxe parafiscale stockée évaluée à 6 milliards de centimes, les différents responsables des chambres de l'agriculture des wilayas ont approuvé leur utilisation pour la construction des sièges de l'agriculture des wilayas », a notamment déclaré, hier, le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Ould Hocine, lors de l'assemblée générale de cette institution organisée au niveau de la Safex aux Pins Maritimes. L'objectif essentiel, selon lui, consiste à mener à bien les finances de la CNA en élargissant la taxe parafiscale à d'autres domaines, et ce, même avec le contentieux existant entre la CNA et l'office algérien du bétail d'une part, et avec l'office algérien interprofessionnel des céréales bien que le problème de comptabilité soit en suspens et partiellement réglé.

Considéré comme un secteur stratégique employant un million six cent mille travailleurs, l'agriculture participe à la création d'emplois et à la création des richesses. Mais, Ould Hocine reconnaît que ce secteur doit s'activer davantage afin de contribuer efficacement à la sécurité alimentaire du pays sachant qu'il s'agit d'un secteur qui pèse lourd et dont la gestion de différentes Chambres de l'agriculture devient complexe au moment où les préoc-



182 milliards de production agricole pour l'année 2009.

cupations des agriculteurs doivent également être prises au sérieux. Le commissaire aux comptes est intervenu pour montrer que des dépenses inutiles et injustifiées ont été constatées, néanmoins, le président de la CNA a rectifié le tir en précisant que ce sont plutôt des dépenses inhérentes à l'année 2005, alors que le compte d'affectation a été jugé bloqué.

Cependant, l'une des actions urgentes à entreprendre, selon Ould Hocine, qui a été d'ailleurs plébiscité par l'assemblée générale, consiste à construire 2 à 3 sièges des Chambres de l'agriculture des wilayas par an et surtout à leur budgétisation. Abordant le volet financier, le président de la CNA a remarqué qu'il existe un rapprochement des états bancaires et, par conséquent, il devient impérieux de déterminer les dépenses imprévues et frauduleuses. Toutes les opérations relatives à l'aménagement et à l'achat des équipements sont justifiées, selon lui, précisant que l'argent de la CNA doit être mieux géré suivant une démarche visant à stabiliser la situation du

secteur vde l'agriculture.

« Il faut que les Chambres de l'agriculture des wilayas soient la vitrine de l'agriculture algérienne en utilisant avec efficacité les capacités agricoles dans le but d'assurer la sécurité alimentaire. Nous sommes en train de chercher 30 milliards de centimes pour monter les nouveaux sièges de la CNA et des différentes structures des wilayas afin de transformer ensemble l'agriculture suivant nos traditions et aider le monde agricole à travers ces instruments. Cela dans le but de permettre aux chambres wilayales de disposer de leurs propres sièges afin de mettre en place d'autres structures, telles que le conseil interprofessionnel, les coopératives agricoles et autres structures agricoles ».

Aussi, une décision a été prise pour gérer rationnellement la recette parafiscale en vertu de la loi, l'assemblée générale a d'ailleurs corroboré la méthode de gestion pour utiliser convenablement l'argent de la CNA dont le stock s'élève à 27 milliards de centimes.

A. A.

## ELLE ABRITERA QUATRE RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX

## Oran capitale de l'énergie en 2010

PAR MOHAMED ZEMMOUR

La ville d'Oran abritera, du 14 au 18 novembre 2010, la 5<sup>e</sup> Semaine de l'énergie en Algérie, quatrième rendez-vous international, prévu l'année prochaine au Centre de conventions de la capitale de l'ouest du pays (CCO).

Sous le thème générique de "L'énergie dans un monde en récession : Défis et opportunités", cette semaine se veut être un cadre d'échanges, de débats, de mises à jour des connaissances et d'actualisation des analyses.

Articulée autour d'une conférence stratégique, des journées scientifiques et techniques et d'une exposition, cette Semaine de l'énergie sera notamment l'occasion pour les participants de développer les échanges amorcés lors de précédentes éditions sur les opportunités, les modalités et les rythmes d'investissement ou encore les énergies nouvelles et renouvelables.

Avec le 4<sup>e</sup> symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) prévu les 3 et 4 mars, la 16<sup>e</sup> Conférence internationale du gaz naturel liquéfié (GNL) les 18 et 21 avril, le Forum international des pays producteurs de gaz (FPEG)

pour le 19 avril et la 5<sup>e</sup> Semaine de l'énergie, la ville d'Oran sera désormais et incontestablement, la capitale de l'énergie en 2010 et volera ainsi la vedette à Alger.

La ville d'Oran connaît actuellement des travaux d'aménagement de plusieurs de ses sites et d'axes routiers afin de faciliter la circulation pour les invités du secteur de l'énergie, parmi eux plusieurs ministres et autres experts en la matière.

A cet effet des trémies seront réalisées pour faciliter l'accès au CCO et pour donner un autre souffle à la circulation des véhicules au niveau de la ville. La plus urgente de ces réalisations est l'achèvement de la trémie, d'une centaine de mètres, située à proximité du Centre des conventions.

Mais, ce qui reste impératif pour les organisateurs, à leur tête le ministre de l'Énergie et des Mines Chakib Khelil, c'est d'achever dans les délais, soit au plus tard la fin de mois de janvier 2010, le Centre de conventions d'Oran (CCO) lieu des quatre conférences. Le CCO est composé principalement d'un auditorium de 3 mille places, de deux salles de sessions de 500 places chacune, de vingt salles de réunions, d'un palais des expositions et d'une salle de

banquet de 2 mille couverts et d'un hôtel cinq étoiles de 300 chambres.

Les nombreuses visites d'inspections, effectuées sur le site de l'évènement par le ministre du secteur, et les réunions périodiques du comité d'organisation témoignent de toute l'importance que revêt ce rendez-vous gazier mondial.

Les organisateurs tablent également sur le 4<sup>e</sup> AIG pour en faire une avant-première pour les trois autres évènements de plus grande importance.

Ce symposium est un lieu de rencontres et d'échanges de points de vues sur les questions gazières du moment. Les mutations profondes constatées au niveau national et mondial "nous interpellent et invitent nos nouveaux adhérents et les professionnels de l'industrie du gaz à dialoguer et à échanger" selon les organisateurs.

Le symposium dont le thème central porte sur "Le gaz naturel, énergie du 21<sup>ème</sup> siècle : une transition à réussir" sera axé sur des interventions relatives à pas moins de onze domaines d'intérêt avec plusieurs points pour chacun.

M. Z.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA STATION DU 1ER-MAI

## Un chantier qui s'éternise

*Des travaux, qui auraient dû durer tout au plus deux à trois semaines, et toujours pas terminés après plus de deux mois, telle est la situation qui prévaut au niveau de la station Etusa de la place du 1er-Mai.*

PAR YAZID BOULAOUCHE

Les travaux de réaménagement de la station de transport urbain de la place du 1<sup>er</sup>-Mai, commune de Sidi M'hamed ont débuté cela fait bien plus de deux mois. Les nombreux usagers, des milliers quotidiennement, à transiter par cette station, ne savent plus que penser de la lenteur constatée sur ce chantier qui avance au ralenti. «*Ce n'est pas normal que de simples travaux de réaménagement prennent autant de temps et sont d'ailleurs loin d'être achevés*», nous dira un usager abordé à proximité de ce chantier. Après avoir pataugé dans la gadoue, malmené leurs chaussures sur les cailloux de ce chantier, voilà que l'on a procédé purement et simplement à la délocalisation de toutes les lignes desservies par cette station vers différents points de ce quartier populaire. Cela n'est nullement fait, comme on peut facilement l'imaginer, pour y améliorer la circulation. Les usagers, quant à eux, par manque d'informations sont ballottés d'un endroit à un autre avant de trouver le bon bus au terme d'un stress de plusieurs minutes. Au début les travaux avaient consisté en l'installation de nouveaux



Station de bus du 1er-Mai avant le début des travaux.

Abribus, l'opération s'est déroulée plus ou moins bien, les usagers pensaient être au bout de leurs peines. Mais quelques temps plus tard l'Établissement de la gestion de la circulation et de transport urbain a décidé la réhabilitation de l'ensemble de la station, y compris la chaussée. Louable initiative, s'il en est, de la part de l'UGCTU, mais pas nécessairement urgente particulièrement en hiver. Mais on était loin de s'attendre à ce que ce chantier connaisse une lenteur pareille et donne l'impression de ne pas avancer du tout. Après avoir stagné durant de longues semaines, ce n'est que la semaine dernière que les engins ont été enfin installés sur cet espace apportant ainsi une lueur d'espoir. En fait ces travaux qui n'auraient pas dû excéder, dans le pire des cas, deux à trois semaines ne voient toujours pas le bout du tunnel. L'un des ouvriers faisant partie de l'équipe en charge du revêtement de la voirie de cette station n'hésite pas à nous affirmer

que «*le temps déjà écoulé dans le cadre de la réhabilitation de cette station aurait largement suffi pour la réalisation d'une nouvelle station entièrement équipée*». Pourquoi donc tout ce retard, et quelles en sont les raisons, le même ouvrier, interrogé à ce sujet, préfère ne pas s'exprimer à ce sujet. Preuve en est qu'il n'y a pas vraiment d'exuses et que le chantier aurait dû être terminé depuis longtemps. D'ailleurs il faut se rendre à l'évidence que n'étaient les dernières pluies, qui ont secoué l'inertie des responsables de ce chantier lesquels ont vu, impuissants, les matériaux entreposés sur les lieux s'en aller charriés par les pluies ou transformés en une boue inexploitable. Cela les a certainement décidé à réagir et tenter de stopper la gagébie. Cela nous porte à affirmer que ce retard n'est nullement justifié, puisque l'on constate, même pour des profanes, que les travaux viennent tout juste de démarrer.

Y. B.

DAR ESSAÂDA, OULED FAYET

## Grave délabrement du réseau routier

Les habitants d'Ouled Fayet ne cessent de dénoncer la situation critique et désastreuse du réseau routier dans leur commune. L'état déplorable des routes a atteint toutefois son summum au niveau du quartier Dar Essaâda le mal-nommé. Même si les autres quartiers ne sont pas logés à meilleure enseigne, il n'en demeure pas moins que l'état de la chaussée du quartier Essaâda mérite que l'on s'y arrête. Pratiquement l'ensemble des chemins, desservant ce quartier, sont, pour ainsi dire, impraticables. Les doléances des citoyens sont quotidiennes et pas une journée ne passe sans que des résidents n'assiègent les bureaux des autorités locales pour y exposer ce problème récurrent, qui semble malheureusement loin de faire partie des priorités des projets des responsables de l'APC. Pourtant et d'après les propos de certains habitants de ce quartier oublié, un projet, entrant dans le cadre du PDC (Plan de développement communal), et consistant en la réhabilitation de la voirie de leur quartier existerait déjà. Les citoyens s'interrogent sur les obstacles qui empêcheraient, jusque-là, ce projet d'être concrétisé. Dans l'attente de solutions qui tardent à venir, les résidents de Dar-Essaâda demeurent confrontés à une situation particulièrement pénalisante où leur quotidien est fait de gadoue, crevasses et embouteillages monstres engendrés. Aucune solution ne semble pointer, pour l'heure, à l'horizon portant sur le réaménagement de ces chemins impraticables. Des bouchons interminables tout le long de la journée, des routes défoncées, le premier souci des habitants reste le calvaire subi par les écoliers empruntant quotidiennement et plusieurs fois par jour ces mêmes «*pistes*». Il faut le reconnaître les écoliers restent les premières victimes de l'indifférence coupable des responsables locaux en dépit de toutes les réclamations. Les prétextes avancés par quelques résidents ainsi que par certains employés de la DTA en charge des travaux de réhabilitation de ces voiries, laissent entendre que la circulation infernale des voitures au niveau de cette localité serait la principale cause du blocage de ce projet. Les habitants de Dar Essaâda sont ainsi loin d'être heureux et ne décolèrent pas, même leurs voisins, empruntant régulièrement ces chemins, joignent leurs doléances aux leurs. Ils demandent tous à ce qu'une solution soit apportée rapidement afin de mettre un terme à ce bourbier.

Y. B.

CADEAU FRANÇAIS POUR BAB EL-OUED

## L'Arbre de l'espérance bientôt inauguré

Le cadeau, offert par l'ancien président français Jacques Chirac, à la commune de Bab El-Oued, à savoir l'Arbre de l'espérance, pourra bientôt être admiré de tous. Ce projet de design, installé au centre du jardin Taleb- Abderrahmane (ex-Guillemain), a connu pour son érection un retard de plus de quatre mois, les travaux ont enfin repris et les riverains ont hâte de pouvoir enfin contempler cette œuvre artistique, mais il leur faudra encore patienter quelques jours avant que les citoyens et les visiteurs de cette localité algéroise ne puissent enfin se reposer à l'ombre de cet «*arbre*». Selon des ouvriers en charge de la réalisation de ce chantier, «*il resterait juste quelques dernières retouches à figurer*». Très bientôt donc les habitants et les visiteurs de Bab El-Oued, qui aiment bien flâner dans ce jardin, pourront se relaxer et rêver du sentiment d'espérance pilier de toute existence humaine.

Y. B.

ARRÊT ETUSA DOCTEUR- SAÂDANE

## Source de perpétuels bouchons

L'arrêt des bus Etusa, située à proximité de l'entrée du tunnel des Facultés à la rue Docteur-Saâdane, commune d'Alger-Centre, cause énormément de désagréments aux milliers de véhicules qui empruntent quotidiennement cette voie routière. L'encombrement engendré par cet arrêt, très mal situé il faut le reconnaître, peut atteindre souvent une file impressionnante pouvant atteindre le stade Ouaguenouni situé bien plus haut. Il faut dire que ce ne sont pas uniquement les automobilistes qui sont pénalisés par cette situation, mais également les riverains qui se plaignent des nuisances perturbant leur quotidien engendrées par cet arrêt, de surcroît facultatif. Cet arrêt, improvisé sur une chaussée très étroite, est

loin d'arranger l'afflux non-stop des voitures à cet endroit. Un seul bus, observant un arrêt de quelques secondes sur les lieux, peut suffire à paralyser le trafic routier et créer un engorgement sur des centaines de mètres en raison de l'exiguïté de la route. L'autre fait favorisant cet encombrement perpétuel au niveau de cet arrêt est la proximité du carrefour de la place Audinde cet arrêt. Ce carrefour, constamment engorgé contribue à aggraver in plus les choses. Il est à signaler que les chauffeurs de taxi, qui n'ont pas le droit ni de s'arrêter dans ce lieu ni d'embarquer des passagers, ont également leur part de responsabilité dans cette foire d'empoigne, puisque certains parmi eux font fi de ces interdits en s'arrêtant où bon leur

semble. Tout cela engendre, au quotidien, des altercations à n'en plus finir entre automobilistes et chauffeurs de bus. L'intervention de la police est à chaque fois requise pour mettre un terme à ces accrochages qui bloquent pendant de longs moments la circulation. Les usagers prenant leur bus régulièrement au niveau de cet arrêt de la «*discorde*» s'accordent tous à dire que «*L'aménagement de l'arrêt en question en procédant à son élargissement et équipement des commodités nécessaires, à savoir Abribus est souhaité*». Mais tout le monde se rejoint sur un point à savoir la délocalisation de cet arrêt vers un endroit plus approprié.

Y. B.



## BERROUAGHIA

### Station thermale de Hammam Essalihine

Ce hammam est l'un des plus importants Hammams thermaux de la wilaya de Médéa. Se trouvant à 6 km de Berrouaghia et à 30 km du chef-lieu de wilaya (Médéa), il s'alimente en eaux thermales à partir de cinq sources, à raison d'un débit de 3 litres à la seconde. La chaleur de ses eaux naturelles atteint la température de 41°, à la sortie de la source. La composition chimique des eaux de Hammam Essalihine est d'un intérêt thérapeutique certain, notamment pour les maladies de la peau, les maladies respiratoires ainsi que le traitement du foie et de l'estomac. Avec cette particularité, Hammam Essalihine est un atout considérable que détient le secteur du tourisme thérapeutique dans la wilaya de Médéa, à condition de mettre les moyens nécessaires à sa réhabilitation en le dotant notamment des meilleurs équipements sanitaires et des infrastructures hôtelières, pour attirer les amateurs des stations thermales, désireux de passer des moments de traitement et de convalescence agréables.

H. S.

## BOUINAN

### Projets ambitieux pour la commune

Dans le cadre du développement local, la commune de Bouinan bénéficiera de trois projets, dont une salle omnisports et un centre culturel. Ces deux édifices seront construits sur une superficie de 31 mille m<sup>2</sup>. Le troisième projet consiste en la réalisation d'un lycée de mille places pédagogiques qui sera construit sur une superficie de 17 mille m<sup>2</sup>. Toujours dans le même cadre, une salle omnisports est en cours de réalisation dans la commune de Oued El-Alloug.

S. B.

## M'SILA

### 14 sites aménagés pour des logements ruraux

Pour la réalisation de logements ruraux groupés, quatorze sites ont été aménagés en 2009 dans la wilaya de M'sila. Selon la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC), ces sites, qui se fondent avec la proximité d'autres habitations rurales construites dans leur voisinage, ont, notamment, connu l'exécution de "diverses conduites pour l'assainissement et l'évacuation des eaux pluviales ainsi que le réseau d'électrification rurale". Expliquant la décision de "regrouper" ces logements, les services de la DUC ont affirmé que les travaux effectués "ne peuvent être menés lorsque les habitations se retrouvent éloignées les unes des autres".

A. T.

## CHLEF

### 350 marins pêcheurs formés

Plus de 350 marins pêcheurs en exercice ont bénéficié en 2009 d'une formation à l'annexe de pêche d'El-Marsa (Chlef), dans le cadre d'une convention entre le ministère de la Défense nationale et celui de la Pêche et des Ressources halieutiques. Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre du perfectionnement des connaissances des gens de la profession, a été axée sur des thèmes liés à l'exercice du métier de pêcheur tels que les notions de base du bulletin météorologique, les zones de pêche et leur cadre juridique et réglementaire, les infractions en mer et les cas de poursuite judiciaire et, enfin, les incidents en mer et les méthodes de sauvetage.

APS

## BOUMERDES, PROJET DE COMPLEXE TOURISTIQUE

# Haut standing et commodités de détente

*La première zone englobera un hôtel de classe internationale de 700 lits, une résidence touristique de 91 bungalows offrant 355 lits et 49 tentes de luxe dotées d'une capacité de 245 lits, en plus de commodités annexes, dont un théâtre en plein air, un port de plaisance et, entre autres, une salle polyvalente.*

PAR RYAD KHELOUFI

Le Directeur de l'Agence nationale du développement touristique (ANDT), le wali, le Directeur central de la planification auprès du ministère du Tourisme et de l'Aménagement du territoire, ainsi que des élus exécutifs de la wilaya, des architectes et des représentants de bureaux d'études ont assisté à un exposé relatif aux études techniques d'un projet touristique d'envergure visant à la réalisation d'un ensemble de villages touristiques pour un investissement privé de plus de 12 milliards DA. Ce complexe touristique de haut standing s'étendra sur une surface de plus de 50 ha de la région "Mouilha" sise dans la zone d'extension touristique (ZET) de Boudouaou Al Bahri, selon des



Un ensemble de villages touristiques sera érigé le long de la côte.

explications données par le bureau d'études relevant du groupe privé promoteur de ce projet. Les concepteurs de ce projet, encore en cours d'étude au niveau des services de l'ANDT, l'ont réparti en quatre zones distinctes, mais complémentaires entre elles sur les plans touristique, culturel, loisirs et sport, offrant en tout une capacité d'accueil de 1.420 lits. Selon les explications fournies par ce groupe, la première zone englobera un hôtel de classe internationale de 700 lits, une résidence touristique de 91 bungalows offrant 355 lits et 49 tentes de luxe dotées d'une capacité de 245 lits, en plus de commodités annexes, dont un théâtre en plein air, un port de plaisance, et entre autres, une salle polyvalente. La seconde

zone comptera 24 chalets de luxe de 120 lits qui seront érigés au sein d'une forêt s'étendant sur une surface de 14 ha, dont il est projeté le réaménagement par la mise en place de plusieurs commodités de détente destinées aux familles et aux enfants. Les troisième et quatrième zones abriteront, quant à elles, des commodités diverses dédiées aux divertissements et aux activités marines. Un délai de quatre années est fixé pour la réalisation de ce projet, selon ses concepteurs qui s'attendent à la création de 1.900 postes d'emploi durant sa concrétisation, au moment où sa mise en exploitation générera quelque 1.100 emplois directs et près de 10.000 autres indirects.

R. K.

## BEJAIA, RÉALISATION D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

# Lancement imminent des travaux



PAR LYDIA BENRABAH

Implanté sur le plateau de Sidi-Bouderham, les travaux de réalisation d'un Centre d'enfouissement technique (CET) débiteront "incessamment". Selon les services de la wilaya de Béjaïa, l'inspection de l'environnement et l'APC de Béjaïa ont validé le projet de création de ce CET et les travaux débu-

teront dès la fin de l'examen du dossier par le contrôleur financier. Le choix du site retenu s'est effectué après une consultation de la société civile et son adéquation aux critères requis en la matière. Inscrit depuis 2002, le projet a dû être retardé moult fois suite à des oppositions de riverains contestant le choix des divers sites retenus initialement.

Doté d'une enveloppe de près de 170 millions de dinars, il entend supplanter l'actuelle décharge publique de Boulimat, décrié en raison de ses effets néfastes tant sur l'environnement que sur l'image de cette zone balnéaire qui reste, de par sa beauté naturelle, une des plus saisissantes de la wilaya. Prévu sur 29 ha, ce projet de CET devra être finalisé dans un délai de sept mois. Un projet similaire, engagé puis arrêté dans la région d'Amallou, entre Seddouk et Akbou, devra être également bientôt relancé après que la wilaya ait décidé de recourir à l'expropriation pour utilité publique. Le projet, qui a dû progresser de 30%, a été interrompu suite à des oppositions de propriétaires. "La procédure d'expropriation est en cours", ont assuré les mêmes services, soulignant que "l'achèvement du projet devrait intervenir avant l'été prochain". La wilaya de Béjaïa se propose aussi de réaliser trois autres CET en 2010 et une dizaine d'autres au cours du plan quinquennal 2010-2014.

L. B.



TADARTIW

## Draa Ben Khedda, tout conte fée

*A quelques encablures de Tizi, Draa Ben Keddou prête le flanc à une rocade qui, au lieu véritablement d'éviter la bourgade, l'effleure comme pour la déranger. En effet, il y a des années de cela, des allers et retours de bus, de camions et de voitures légères ont usé ce sympathique village. Il ne peut en être autrement, car il fut le passage obligé de toutes les personnes allant vers Tizi Ouzou.*

PAR IDIR ILYÈS

Je disais village, car cette daïra n'a pas su grandir. A l'image des autres agglomérations, Draa Ben Khedda a pris sur elle-même d'exploser, sans tenir compte des exigences architecturales et urbanistiques. Pourtant, l'assiette est plate. Son extension n'exige pas de lourds sacrifices. Mais voilà que l'homme—ici, les gestionnaires—ont fait dans la facilité. En effet, hormis Mouldiane et Touarès, Draa Ben Khedda s'époumone, perd son souffle et tend les bras vers une possible résurrection vers son essence géographique. Au lieu de cibler le centre historique, il y a eu le choix d'occuper un espace sans contraintes particulières et de vouloir créer un nouveau centre urbain. Désengorger Draa Ben Khedda? Il me semble que ce ne soit pas le cas. Il aurait fallu peut-être créer des liens entre les différents sites d'auto construction.

En effet, Mouldiane semble être un appendice de Draa Ben Khedda. Et rien d'autre ! C'est le cas aussi des «



Touarès ». Il n'y a pas eu un maillage urbain de fait. Aussi, DBK—comme nous l'appelons par amitié—est isolée au niveau des apports de vie connus depuis l'indépendance à nos jours. Je pourrai dire que cette ville a vécu un terrible morcellement. C'est une simple addition de gros quartiers. Que faire maintenant ? Là est la question.

De ce que j'ai pu retenir des discussions que j'ai eues avec certains anciens -Tafer Youcef et Hameg Mohamed, pour ne citer que ces deux anciennes stars du football kabyle-, Draa Ben Khedda est née bien avant l'arrivée des Turcs. Le nom authentique a toujours été Draa Ben Khedda. Alors que d'autres rétorquent que le toponyme d'origine est Ighil N'Tirmitine. Il n'en demeure pas moins que les colons l'ont dénommé « Mirabeau ». Il n'empêche que cet espace de sens dispose de ses

mythes que d'aucuns tentent d'occulter pour de nouvelles valeurs. Le saint patron de la ville, Sidi Amar, repose dans sa koubba dans le vieux cimetière et qu'il serait venu de Tafilalet (Maroc), comme c'est le cas de nombre de nos saints. Puis le mythe persiste dans la mémoire collective de DBK. « Lalla Moul'Thénia » qui était un olivier à la taille gigantesque, plus de vingt mètres selon certains dires, trônait à l'entrée de la bourgade. Il était l'objet de visites, notamment les femmes infertiles. Cet arbre était craint et vénéré. En effet, un militaire français a voulu tirer sur des étourneaux nichés dans le feuillage dru de cet arbre—alors que les autochtones ne les touchaient pas—, le fusil a éclaté entre ses mains, le blessant au visage et aux doigts. Le mythe persiste à nos jours, puisque la mémoire collective le restitue de nouveau. I. I.

RAMDANE LASHEB, AUTEUR

## “Zik-nni deg wat Dwala”, édité

Les éditions Tira de Bejaïa ont édité récemment un opuscule de l'auteur Ramdane Lasheb, « Zik-nni deg Wat Dawala » (Jadis à Aït Douala) dans lequel il est question de faits notables ayant trait à la vie quotidienne d'une localité, Aït Douala, un ensemble de villages, connue pour ses hommes de lettres mais surtout pour la pléthore de ses artistes.

Préfacé par Saïd Chemakh, enseignant de Tamazight à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, cet ouvrage, qui se veut avant tout un éclairage sur les us et coutumes de cette région de la Kabylie, repose sur une vingtaine de tableaux de vie, qui reprend des événements vécus ou tirés d'un quelconque mythe.

C'est en effet des récits, comme l'indique justement le préfacier, qui à mon sens ne sont pas loin d'un questionnement sociologique, qui sont relatés dans un style presque anecdotique pour laisser place au libre choix de l'auteur afin de monter ses textes.

Car les instruments d'analyse ne



sont pas loin de cette science. Il s'agit de la gestuelle au jour le jour, ou liée à des événements factuels et/ou sous-tendus par l'intervention de personnages qui ont marqué l'histoire de leur localité par des paroles, des actes...

L'exemple que je voudrais citer, ici, est celui à « Izenzi n lhenni » (Le moment du henné) où de véritables joutes poético-oratoires ont lieu entre différents intervenants. En page 39,

Lahseb Ramdane reprend le « duel » entre deux « imousnawen », Saïd n At Waarab et Amar Ou Amar qui s'affrontent par vers interposés. Le premier déclare d'un ton hautain « Les lapins de garenne/Ont osé se faire inviter... ». Le second de répliquer :

« O présents s'il pouvait comprendre/Tu sais que nous te sommes supérieurs/Nous sommes les orfèvres de la parole au cas où tu l'oublies/Nous sommes là pour nous repaître de ta viande ». Rendus dans la langue d'origine, cela relève du génie de l'à-propos.

« Zik-nni deg Wat Dwala » recèle ainsi des moments de sagesse anthologique. Cela pour dire que nos « Anciens » n'ont pas attendu l'apprentissage de l'école pour être des esprits et/ou des connaisseurs. Intellectuels ? Pourquoi pas. A partir du moment où le Dire n'est pas conditionné par l'obtention des diplômes. Cet ouvrage est constellé d'événements de cette nature qui indique la cosmogonie d'une région. I. I.

### Imedhqane n'Tizi ...

● **Quatre directeurs d'établissements scolaires** ainsi qu'un inspecteur relevant du même secteur viennent d'être suspendus dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La direction de l'éducation locale a également blâmé 25 autres directeurs. Celle-ci vient en effet de suspendre de leurs fonctions quatre directeurs et un inspecteur auxquels il est reproché "leur négligence et leur manque de rigueur" pour le suivi du programme scolaire. Les décisions sont tombées la semaine dernière en marge d'une réunion régionale du secteur ayant regroupé 12 directeurs de l'éducation de wilaya. Pour plus d'un, ces sanctions ont été prises afin d'empêcher toute forme de relâchement dans le domaine à Tizi-Ouzou. La direction de l'éducation a agi de la sorte en sanctionnant les premiers responsables de certains établissements, histoire de mettre tous les atouts de son côté afin de se maintenir en haut de la pyramide le classement de la wilaya à l'échelle nationale.

● **Le projet tant attendu par tous les habitants** de la localité d'Aït Aïssa Ouzgane, relevant administrativement de la commune de Maatkas tarde à voir le jour. Pourtant, l'APC, nous dit-on, a déjà dégagé une assiette de terrain adéquate pour recevoir ce projet au niveau du village d'Aït Aïssa Ouzgane, distant du chef-lieu communal de 5 km environ. En effet, le nombre d'élèves scolarisés aux différents collèges de la région ne cesse d'augmenter d'une année à une autre d'où la surcharge constatée. Ces élèves souffrent du problème du transport, vu les encombrements ils arrivent souvent en retard. Ainsi donc, et vu l'éloignement de leurs établissements respectifs, la commune n'ayant pas de bus pour le ramassage scolaire, les parents attendent avec impatience la réalisation d'une école tout près de leurs habitations.

● **Les services de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou** viennent d'avoir un nouveau directeur, apprend-on de sources sûres. En effet, en remplacement du colonel Dahmani Ahmed, c'est son collègue de Bord Bou-Arreridj, le colonel Alam Mohamed qui a été désigné. Dahmani Ahmed sera, quant à lui, muté à la direction de la Protection civile de la wilaya de Naâma selon toujours nos sources.

● **Les prix des fruits et légumes connaissent** de nouveau ces derniers jours une flambée à Tizi Ouzou, avons-nous constaté à travers de nombreux points de vente. Même sur les étals des marchés informels la hausse est toujours de mise. Ainsi, la tomate est cédée entre 120 et 130 DA le kg, la salade à 50 DA, l'oignon entre 40 et 60 DA, la carotte entre 40 et 50 DA, la courgette à 50 DA et les haricots verts entre 180 et 210 DA. La flambée risque de perdurer à l'occasion des fêtes de fin d'année, de l'avis de nombreux commerçants qui, interrogés sur les raisons de cette hausse, n'ont pu donner une seule réponse convaincante.

● **En matière de la vulgarisation du régime** chômage intempéries, l'exemple des antennes de Tizi Ouzou et de Bouira que coiffe Boumerdès est édifiant. En effet après le recensement auprès d'une centaine d'employeurs, recourant au régime chômage intempéries, près de 20% des travailleurs exerçant dans ces structures sont déclarés concernés.

La Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique CACOBAT-PH veut, par cette action, inciter cette frange de la population active à s'affilier à ce régime. Ceux qui ne se sont pas affiliés sont encore plus nombreux nous dit-on au niveau de cette caisse, d'autant que les secteurs comme le bâtiment ou les travaux publics ont connu ces dernières années une redynamisation de par les nombreux chantiers inscrits à l'indicatif de l'Etat.

Nouara Hadjloum



## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

### L'aménagement touristique en débat

Sous le thème "L'Aménagement touristique et son rôle dans le développement local", la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a organisé une journée d'études traitant du sujet animée par des universitaires de Béjaïa, Sétif, Alger, M'sila, Jijel et Bordj Bou-Arréridj. Tous les intervenants étaient d'accord sur le fait que pour réussir et promouvoir le secteur du tourisme, une alternative économique par excellence dans notre pays, deux facteurs sin qua non s'imposent : l'homme et la nature. Côté homme, l'Algérie dispose d'un immense potentiel de jeunes estimé à 70% de la population de moins de 30 ans, à cela s'ajoute une diversité géographique unique au monde qui s'étend sur plus de deux millions de kilomètres carrés. Localement parlant, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj dispose d'un grand réservoir d'arrière-pays touristique, mais qui reste à mettre en valeur surtout avec la modernisation des réseaux routier et ferroviaire. La formule de développement touristique est, selon le représentant de l'université de Jijel, susceptible de permettre aux communes rurales de s'autofinancer, ne serait-ce qu'en partie. "Avec plus de mille APC qui fonctionnent grâce au budget de l'Etat, nous avons droit à mieux. C'est inadmissible. D'où la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du processus de développement participatif en impliquant les citoyens." Un autre intervenant de M'sila estime qu'il est impératif de renoncer à l'exploitation excessive des richesses fossiles, car les conséquences sont irréversibles, et d'opter pour l'instrumentalisation d'outils géographiques plus propres et plus respectueux de la nature.

M. A.

## KHENCHELA

### Des mesures pour protéger le cheptel



Selon le directeur de services agricoles (DSA), des mesures seront prises "prochainement" en vue de préserver et de développer le cheptel de la wilaya de Khenchela. Une commission est sur le point d'être installée pour arrêter les mesures adéquates, de concert avec les éleveurs, la chambre

de l'agriculture, l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) et les offices agricoles, affirme le même responsable. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie annoncée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural au cours d'une récente réunion à Alger des acteurs de la filière élevage, précise le DSA. Les mesures en question portent, notamment, sur la fourniture de fourrages, l'assurance du cheptel, la prévention sanitaire et les procédures de soutien à mettre en œuvre en fonction des spécificités de chaque région. Il s'agira également, ajoute le même responsable, d'améliorer la prise en charge sanitaire des troupeaux par l'intensification des campagnes de vaccination et de moderniser les procédés d'élevage. Il est aussi prévu la mise en vente de fourrages au niveau des hangars de la CCLS et l'exploitation des parcours en collaboration avec les communes concernées, indique encore le DSA, rappelant qu'avec des étendues steppiques de 52.832 hectares, exploitées dans le sud de la wilaya, celle-ci compte parmi les régions spécialisées dans l'élevage. Quelque 70.000 quintaux de viande rouge sont produits annuellement dans la wilaya de Khenchela.

H. B.

## CONSTANTINE, VILLE UNIVERSITAIRE

# Des ambitions légitimes

*Ce gigantesque chantier, dont la réalisation est confiée à la compétence chinoise, est réparti en six sections. Le nombre d'étudiants étant croissant à Constantine, il est logique que les infrastructures de base s'alignent sur la courbe ascendante de leurs besoins.*

PAR NAÏMA DJEKHAR

Après s'être dotée de grands projets urbains, Constantine ambitionne de devenir un pôle universitaire sans conteste. La ville universitaire, sise sur le plateau de Ain El-Bey, est, peut-être, le projet qui propulsera la capitale de l'Est à la place qui lui sied, celle de la «ville du savoir». Ce gigantesque chantier, dont la réalisation est confiée à la compétence chinoise, est réparti en six sections. Chacune d'entre elles est réservée à des infrastructures diverses. A titre d'exemple, la section 04 de la Ville universitaire abrite les écoles du génie pharmaceutique et de l'audiovisuel. Aussi bien l'une que l'autre disposeront de 2 mille places pédagogiques chacune.



Université de Ain El-Bey à Constantine.

Le taux d'avancement des travaux dépasse les 80%, selon les responsables rencontrés in situ. A quelques enjambées de là, c'est l'édifice de la future école de médecine qui prend forme. En additionnant sa capacité d'accueil à celles des autres structures universitaires, ce sont en définitive 52 mille places pédagogiques disponibles prochainement. Pour juguler la quantité importante de demandes d'hébergement qui en découlerait, les autorités ont, donc, prévu la réalisation de 19 cités universitaires. Le nombre d'étudiants étant croissant à Constantine, il est logique que les infrastructures de base s'alignent sur la courbe ascendante de leurs besoins. L'ensemble

des commodités inhérentes à la vie quotidienne sont aussi inscrites dans ce projet. Il y aurait, entre autre, un cinéma, des restaurants, des magasins, des espaces de détente et de sport... et même des logements d'astreinte destinés au staff enseignant. La réception de certains projets de la Ville universitaire est prévue pour le premier semestre de l'année prochaine. L'ensemble sera certainement opérationnel dès la rentrée universitaire 2011, voire 2012. Un délai auquel les autorités locales tiendront fermement et qui ne devrait, en principe, souffrir d'aucun retard ni d'aucune surenchère.

N. D.

## GUELMA, INSTITUTIONS FINANCIÈRES

# Un nouveau siège pour la CNEP

PAR HAMID BAALI

Depuis 1975, date à laquelle Guelma avait été promue en chef-lieu de wilaya, la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance avait été domiciliée dans deux logements mitoyens aménagés en bureaux. Cette institution, dont l'impact est indéniable, enregistre des dizaines de milliers de clients titulaires du fameux livret qui ouvre droit à de nombreux avantages : acquisition de logements, prêts bancaires, intérêts conséquents des sommes déposées, etc. Des émigrés, des fonctionnaires, des salariés, des commerçants, des célibataires et autres versent régulièrement dans leurs comptes leurs économies pour des raisons multiples. Cependant, les usagers ont souffert le martyre car cette agence CNEP n'était pas du tout fonctionnelle consécutivement à l'exiguïté des lieux. En dépit du savoir-faire et de la disponibilité du personnel, les opérations traînaient et engendraient des scènes de colère et de ras-le-bol des clients qui étaient



contraints d'attendre leur tour dans la rue, ce qui est loin d'être une sinécure lors des intempéries. Conscients de ces désagréments, les responsables de la CNEP avaient loué, voilà quelques années, une villa, sise boulevard Soudani-Boudjema, pour déloger, un tant soit peu, le siège et permettre à ses clients de déposer leurs dossiers afin de prétendre à l'acquisition d'un logement, d'un lot de terrain, d'un prêt pour l'achat d'un logement auprès d'un particulier, d'un logement promotionnel, d'un

logement social participatif, etc. Cette situation provisoire nuisait à la renommée de cette banque de famille puisque les clients étaient soumis à un parcours du combattant. La direction générale de la CNEP avait lancé, en 2006, la réalisation d'un nouveau siège au centre-ville, avenue Ali-Chorfi, aux abords des agences BEA, CNR, CAAT. Un imposant R+2, conçu selon des normes internationales, abrite depuis quelques semaines l'ensemble des services, à la grande satisfaction du public ravi d'évoluer dans un espace vaste, agréable et confortable. L'architecture dernière génération, les baies vitrées, le mobilier rutilant, la salle d'attente spacieuse, les plantes grasses, le décor original, l'amélioration notable de l'accueil du public et tant d'autres acquis ont séduit les Guelmis. Désormais, cette nouvelle agence propose un large éventail de produits et de services dans un cadre fonctionnel qui répond aux attentes des usagers.

H. B.

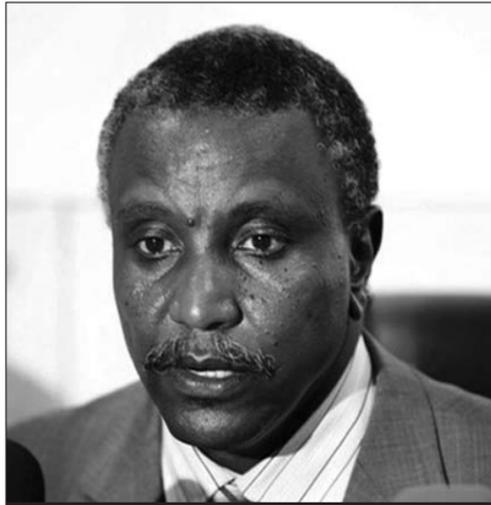
RÉFÉRENDUM SUR L'AUTODÉTERMINATION DU SUD-SOUDAN

# Les deux parties s'entendent sur les modalités

Le Parlement soudanais a approuvé, hier, une loi cruciale sur le référendum d'autodétermination prévu en 2011 au Sud-Soudan, région semi-autonome depuis 1956, après un accord entre Nordistes et Sudistes sur un article controversé. La nouvelle législation comprend donc cet article réclamé par le Mouvement de libération du peuple du Soudan (SPLM, ex-rebelles sudistes) et supprimé par le Congrès national du président Omar el-Béchrir lors du précédent passage de la loi devant le Parlement.

PAR NINA SARATI

Cet article stipule que les Sud-Soudanais ayant quitté leur région avant 1956, date de l'indépendance du Soudan, doivent voter dans le Sud. Craignant d'éventuelles fraudes ou une manipulation de leur vote s'ils votaient ailleurs que dans le Sud, les Sudistes ont exigé le rétablissement de cette clause. Les Sud-Soudanais résidant hors de la région semi-autonome depuis 1956 pourront, en revanche, voter sur



Yasser Armane, président du groupe SPLM.

leur lieu de résidence, que ce soit dans le Nord ou à l'étranger. Il y a une semaine, le Parlement avait approuvé cette loi fixant les modalités du référendum qui doit décider d'une éventuelle sécession du Sud-Soudan. Mais le SPLM et les autres partis sudistes avaient protesté contre la suppression à la dernière minute de cet article sur lequel ils s'étaient pourtant mis d'accord avec le Congrès national. Selon le Congrès national, cet article avait été supprimé car il contrevient à la Constitution intérimaire qui prévoit la "liberté de mouvement" de tous les Soudanais. "L'amendement (d'hier) n'a été introduit que pour donner aux frères Sud-Soudanais plus d'élan pour qu'ils votent pour l'unité du Soudan lors du référendum", a déclaré Ibrahim Ghandour,

député et haut responsable du Congrès national. "C'est un nouveau jour pour l'établissement de la confiance. Le peuple du Sud mérite le droit au référendum et plus encore", a pour sa part affirmé Yasser Armane, le président du groupe parlementaire du SPLM. Aux termes de la nouvelle loi, dont l'élaboration a nécessité plusieurs mois de tractations, l'indépendance du Sud-Soudan sera reconnue si le "oui" atteint les 51%, à condition que le taux de participation atteigne les 60%. Le Nord du Soudan, majoritairement musulman, et le Sud, en grande partie chrétien et animiste, ont signé en 2005 l'Accord de paix global (CPA), qui a mis fin à une guerre civile de plus de 20 ans à l'origine d'un grand nombre de victimes et ouvert la voie à la formation d'un gouvernement dit d'union nationale. Le CPA prévoit d'organiser en 2011 deux référendums. L'un demandera à la population de la région pétrolière disputée d'Abeyi, à la lisière entre les deux territoires, si elle veut garder son statut spécial au sein du Nord ou si elle préfère être intégrée au Sud. Au même moment, le Sud organisera un référendum distinct sur son indépendance. Le Nord, lui, ne veut pas perdre le contrôle de ces précieuses ressources. En vertu du CPA, le Congrès national du Président Omar el-Béchrir détient 52% des sièges à l'Assemblée nationale, le SPLM 28%, les autres partis nordistes 14% et les petits partis sudistes 6%.

N. S.

## L'ex-gouvernement réactivé ?

Le responsable palestinien, Ismaïl Haniyeh, est en train de mener depuis lundi des consultations avec certaines parties dans la bande de Ghaza, en vue d'opérer un "remaniement" au sein de l'ex-gouvernement limogé qu'il contrôlait dans ce territoire. "M. Haniyeh a entamé lundi des consultations avec certaines parties et personnalités nationales et indépendantes en vue d'élargir son gouvernement limogé. Il va opérer bientôt un changement en son sein afin de nommer de nouveaux ministres, ont affirmé des responsables palestiniens sans plus de précision. L'ex-gouvernement de Haniyeh a été limogé sur décision du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, après que le mouvement Hamas eut pris le contrôle de ce territoire en 2007.

## Recrudescence des victimes civiles en Afghanistan

La Mission d'assistance de l'Organisation des Nations unies (ONU) en Afghanistan (Unama) a annoncé hier l'augmentation de 10% du nombre de civils tués dans des violences. Entre début janvier et fin octobre de l'année 2009, plus de deux mille civils ont trouvé la mort, contre mille 838 morts enregistrés durant la même période de l'année précédente. Selon l'ONU, 1.404, soit la très grande majorité des victimes civiles, ont été tués dans des attentats, attaques et assassinats perpétrés par les insurgés, alors que les forces afghanes de sécurité et les troupes étrangères (Otan et coalition américaine) engagés en Afghanistan ont tué 468 autres Afghans tandis que 166 autres personnes ont péri dans des attaques menées par d'"autres acteurs". Nombres de civils ont également perdu la vie dans les explosions de bombes artisanales placées par les insurgés pour frapper convois et patrouilles militaires.

PUBLICITE

# EL DJADEL

Magazine d'informations et d'analyses

LE N°15 PROCHAINEMENT DANS VOS KIOSQUES



Pour tout renseignement : 26 rue Didouche Mourad, Alger  
Tél. : 021.63.80.82 / 63.80.87 Fax : 021.63.79.14 Mobile : 0770.32.44.66

YENNAYER, MOUHARAM ET LE 1<sup>ER</sup> JANVIER

# L'Algérie a le privilège de fêter trois nouveaux ans

La veille du nouvel an est le 31 janvier. Le réveillon donne lieu à une grande fête destinée à enterrer l'ancienne année et célébrer la nouvelle année. Ce jour là, et pratiquement dans tous les pays de la planète, il est de tradition d'organiser un grand dîner pour fêter l'arrivée de la nouvelle année en famille. Ce repas doit

être un repas d'abondance et de profusion. En fait, quand on parle de nouvel an, on évoque généralement le réveillon de la Saint Sylvestre qui a lieu le 31 décembre de chaque année. Mais en Algérie, et pratiquement dans toute l'Afrique septentrionale, on fête également Yennayer, le nouvel an berbère, qui est

basé pour les Imazighens sur le calendrier agricole, et le Moharrem, l'année hégirienne, qui est basée sur le calendrier lunaire qui est donc mobile. Avant de vous donner quelques recettes de gâteaux et de plats à préparer pour le réveillon 2010, voici un peu d'histoire sur le nouvel an...

PAR OURIDA AIT ALI

Le nouvel an est fêté partout dans le monde, même si ce n'est pas tout à fait à la même date. Le jour du nouvel an scande la division du temps et marque ainsi le début d'une période de 365 jours qui forme le calendrier nécessaire à l'organisation de la vie sociale. Le calendrier se base, en général, sur des phénomènes astronomiques, calendrier solaire, lunaire agricole, républicain, julien, grégorien... Ce dernier est quasi universel et règle les relations internationales. Le calendrier grégorien jouit de l'universalité car dicté par la puissance économique et militaire de la civilisation occidentale. Le calendrier julien (romain : Jules César) fut remanié par le pape de la lignée qui régna de l'année 1572 à 1585. Durant son règne, il demanda à un comité d'experts de trouver une solution au fait que le calendrier julien était en décalage de 10 jours par rapport au temps réel. Ainsi il a été procédé à la suppression de ces 10 jours, et le lendemain du 4 octobre 1582 est devenu le 15 octobre 1582.

Cependant, même si tous les Etats de la planète ont adopté ce calendrier pour des raisons évidentes d'économie et de politique internationales, il est tout évident qu'on garde au plan local des traditions.



« Ainsi, le 1er janvier est fêté universellement, en l'occurrence la nuit de la Saint Sylvestre. En hommage également au pape Sylvestre (33e pape pendant le règne de l'empereur Constantin) qui aida beaucoup les pauvres, mais cela marque surtout le début de l'an nouveau où l'on espère qu'il sera meilleur que le précédent. C'est cet espoir de jours meilleurs, d'amour, de paix et de prospérité qu'on a au cœur pour nous et pour nos proches et amis. En tout état de cause, le début des nouvelles années sont fêtées localement également. »

## Moharrem, ou calendrier musulman :

Les musulmans célèbrent le premier jour de l'année hégirienne qui correspond au 1er Moharrem. Ce mois sacré est le premier mois lunaire du calendrier hégirien qui marque le départ du Prophète Mohamed (QSSSL) vers Médine. C'est le calendrier basé sur l'apparition de la nouvelle lune. Pour fêter ce nouvel an, on prépare des plats spéciaux, selon les régions. A Alger, c'est la «rechta» qui sera au centre de la meida, faite à base de poulet, de pois-chiches et de navets ou encore de courgettes. Dans d'autres régions du pays, comme en Kabylie, on prépare le couscous, à l'est du pays la trida, au Sud la chekchoukha et à l'Ouest la seffa (couscous à base de raisins secs et de miel). Tous ces plats sont faits à base de pâtes. Ces traditions culinaires permettent à des millions d'Algériens de manger les mêmes plats le même jour.

## Le nouvel an berbère (Yennayer) :

Le calendrier amazigh est un calendrier agricole fondé sur les travaux agricoles saisonniers (asgas amagaz) qui veut dire en tamazight bonne année, sous entendu que les récoltes soient bonnes, et si c'est le cas, la santé suivra. Pour la préparation de «mensi n'Yennayer», que l'on appelle aussi dans certaines régions «tabourt ousgas», on utilise généralement un coq que l'on égorge au seuil de la porte «asfel» afin que le sang coulé par cette bête sacrifiée expulse les esprits maléfiques. La volaille est préparée avec «achedlouh» (viande séchée)

Basse saison		Moyenne saison		Noël & Nouvel an																									
Haute saison 1		Haute saison 2																											
<table border="1"> <tr><th>Janvier</th><th>Février</th><th>Mars</th></tr> <tr><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28</td><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td></tr> <tr><th>Avril</th><th>Mai</th><th>Juin</th></tr> <tr><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td></tr> <tr><th>Juillet</th><th>Août</th><th>Septembre</th></tr> <tr><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td></tr> <tr><th>Octobre</th><th>Novembre</th><th>Décembre</th></tr> <tr><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30</td><td>1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31</td></tr> </table>						Janvier	Février	Mars	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Avril	Mai	Juin	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Juillet	Août	Septembre	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Octobre	Novembre	Décembre	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Janvier	Février	Mars																											
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31																											
Avril	Mai	Juin																											
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31																											
Juillet	Août	Septembre																											
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31																											
Octobre	Novembre	Décembre																											
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31																											

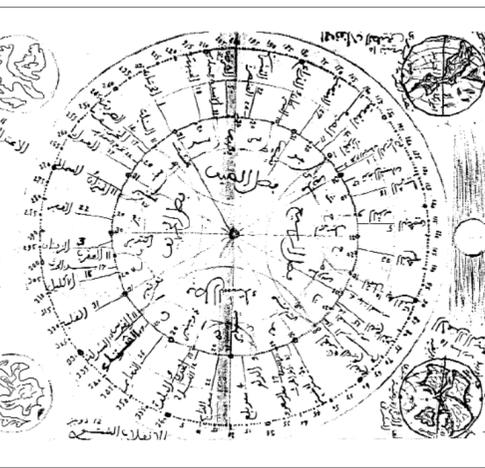
## LE SAVIEZ VOUS D'où vient le mot année ?

De l'Antiquité : à cette période, on croyait qu'un anneau portant les douze constellations était fixé autour de la terre, d'où le mot année.

accompagné de couscous, plat traditionnel par excellence des Kabyles. Plusieurs rituels sont effectués afin d'écarter la famine. On prie alors les forces divines pour assurer une saison culturale féconde.

A l'occasion aussi bien de Moharrem, Yennayer ou la Saint Sylvestre, les Algériens en particulier ainsi que tous les habitants de l'Afrique septentrionale ont le privilège de fêter trois fois le nouvel an, avec des repas riches en viande accompagnés de sucreries, ce qui permet de rompre avec l'ordinaire. Ces plats sont généralement le couscous, la chekchoukha, ou la rechta.

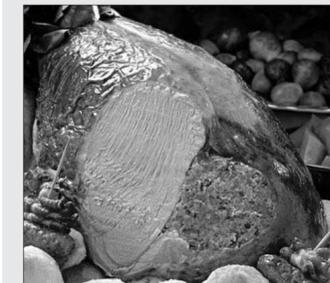
Ailleurs dans le monde, par exemple au Vietnam, on fête le Têt, c'est la nouvelle lune du milieu du solstice d'hiver. Cette fête dure



généralement trois jours, pendant lesquels, des feux d'artifices sont tirés. En Chine, le calendrier traditionnel a été créé en 2637 avant le Christ et débute à la date de la naissance de l'empereur Jaune, soit moins 2697. Le nouvel an chinois est une fête religieuse en Chine. Les Mayas, en Amérique, avaient également leur calendrier dont se sont inspirés les Aztèques. Dans ces civilisations, plusieurs calendriers coexistaient en relation avec leur mythologie. L'origine de ces calendriers n'est pas encore connue avec précision. En conclusion, qu'on soit Noir, Blanc ou Jaune, bonne année à tous.

O. A. A.

## QUELQUES RECETTES



### DINDE RÔTIE

**Ingrédients :**  
1 belle dinde  
1 bouquet de romarin  
1 bouquet de sauge  
1 pomme coupée en quartiers  
1 branche de céleri  
1 oignon  
50 g de beurre doux fondu

**Préparation**  
Oter les abats et le cou de la dinde. Rincer la dinde à l'eau froide et la sécher avec précaution.  
Soulever la peau des blancs de la dinde pour glisser entre la chair et la peau les feuilles de romarin et de sauge. Puis lisser la peau de sorte à la remettre en place. Disposer les quartiers de pommes, l'oignon coupé en deux et la tige de céleri coupée en quatre dans la cavité du cou de la dinde. Disposer la dinde dans un plat allant au four en l'enduisant de beurre fondu. Utiliser un pinceau. Couvrir la dinde de papier cuisson ou de papier aluminium. Enfourner dans un four préchauffé à 170°C pour au moins 3h de cuisson selon le poids et le volume de la volaille.  
La dinde est cuite à point lorsque sa température au centre de la chair atteint les 80°C.  
Commencer à en mesurer la température au terme de 3h de cuisson. Prolongez, si besoin, jusqu'à 3h30-3h45. Oter alors la dinde du four, la laisser tiédir un quart-d'heure avant de la découper. Servir accompagnée de purée de marrons et de brocolis ou de choux de bruxelles.

### BÛCHE AU CHOCOLAT



**Ingrédients pour le biscuit :**  
90 g de farine  
150 g de féculé  
8 œufs  
225 g de sucre en poudre  
Beurre pour le moule  
**Pour la crème au chocolat :**  
300 g de beurre  
6 jaunes d'œufs  
9 c. à soupe de sucre  
150 g de carrés de chocolat noir  
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

**Préparation :**  
Préparer le biscuit. Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Mélanger au batteur électrique les jaunes avec les 2/3 du sucre jusqu'à obtention d'une pâte blanche et mousseuse. Ajouter par petites quantités la farine et la féculé. A part, battre les blancs en neige très ferme. Quand ils commencent à monter, ajouter le 1/3 du sucre restant. Incorporer les blancs à la préparation initiale en soulevant la pâte sans la battre.  
Préchauffer le four à 150°C (thermostat 4). Mettre un papier d'aluminium beurré ou huilé au fond du moule, puis y étaler la pâte. Faire cuire 20 min environ. Tremper deux torchons dans l'eau froide. Les essorer à fond. Démouler le biscuit sur un des torchons et le recouvrir avec le second torchon. Laisser le biscuit ainsi refroidir. Lorsqu'il est froid, couper les bords pour le rendre régulier.

Préparer la crème. Mélanger les jaunes d'œufs et le sucre au batteur électrique jusqu'à ce que le mélange blanchisse (comme pour le biscuit). Découper le beurre en petits morceaux et le travailler en pommade. Incorporer les jaunes d'œufs mélangés au sucre. Faire ramollir à part les morceaux de chocolat au micro-ondes quelques minutes à peine avec un peu d'eau. Y ajouter l'eau de fleur d'oranger. Ajouter le chocolat au mélange beurre-œufs-sucre. Bien mélanger la crème à la cuillère pour obtenir une consistance homogène.  
Partager la crème en deux. Beurrer toute la surface du biscuit avec une moitié et étendre l'autre moitié de crème sur le dessus du biscuit préalablement roulé. Décorer et mettre au frais jusqu'au moment de servir.

Pour finir... Variante au café : remplacer dans la composition, le chocolat noir par 4 cuillères d'extrait de café et 1 cuillère de café soluble. Mélanger le café avec l'eau de fleur d'oranger avant de l'incorporer à la crème beurre-œufs-sucre.

### POULET AUX OLIVES



**Ingrédients :**  
1 poulet de 1,5 kg  
3 oignons hachés  
3 c. à soupe d'huile  
4 gousses d'ail écrasées  
1 pincée de gingembre  
Un peu de safran  
1 c. à soupe de persil et de coriandre hachés  
Sel et poivre  
100 g d'olives rouges  
Quelques lamelles de citron confit  
De l'eau  
**Préparation :**  
Laver le poulet avec de l'eau et du sel puis égoutter. Sur feu moyen, faire saisir le poulet dans une marmite avec les oignons hachés, l'huile, l'ail et le sel.  
Bien remuer jusqu'à coloration des éléments. Ajouter les épices et continuer à remuer jusqu'à ce que le poulet soit doré de tous les côtés.  
Ajouter un litre d'eau, fermer la marmite et laisser cuire pendant 30 min. Vérifier si le poulet est bien cuit, l'ôter et le faire dorer dans un four à 220°C. Réserver la sauce.  
Disposer les olives dans la marmite avec le citron confit, le persil et la coriandre hachés et faire réduire et épaissir la sauce. Servir le poulet doré avec la sauce, décoré d'olives et de lamelles de citron confit.

ASSOCIATION POUR LA RÉHABILITATION PSYCHO-ÉDUCATIVE DE BLIDA

## Mise en place d'un centre de lutte contre l'exclusion sociale des enfants

*L'Association pour la réhabilitation psycho-éducative infanto-juvénile a été fondée par des professionnels de la santé mentale. De par ses statuts, elle s'assigne pour objectif d'identifier les facteurs de nuisance susceptibles d'entraver le développement harmonieux de l'enfant, de promouvoir des actions d'amélioration de l'environnement socio-culturel pour un meilleur épanouissement de l'enfant.*

PAR SALIM BOUDIAF

Une infrastructure (Chateau-Cherry) se trouvant dans le quartier populaire de Ben-Achour (Blida), a été mis à la disposition de L'ARPEIJ par l'APC de Blida. Le centre Chateau-Cherry, de par sa situation en plein cœur d'un quartier populaire est très précaire. Ce centre comporte en son sein un certain nombre d'espaces d'activités qui ont

été mis en place au fur et à mesure de l'expression des besoins et de la disponibilité des financements.

Il s'agit d'un jardin d'éveil pour les petits de 3 à 6 ans qui intègre, par des méthodes actives et inclusives, des enfants atteints de troubles spécifiques du développement, un espace pour les 6 à 12 ans concernant les enfants scolarisés, signalés par leurs enseignants, ayant des difficultés scolaires pour des causes diverses, un espace adolescents qui accueille les 13-16 ans exclus de l'école et qui se retrouvent oisifs, avec tous les risques de délinquance ou d'exploitation par les circuits prédateurs du travail au noir, un programme combiné des activités de socialisation, une remise à niveau scolaire et une initiation à des gestes de métiers dans des ateliers professionnels encadrés. Selon l'administrateur de l'ARPEIJ, Douadi Nasredine, à 16 ans, les adolescents sont orientés vers le secteur de la formation professionnelle et, pour certains, vers un apprentissage chez les artisans. "Un chantier école" d'insertion qui reçoit des jeunes de 17 à 19 ans et les prépare, à travers une activité professionnelle en temps réel, à affronter la vie active. Selon notre source,

pour ces diverses activités psycho-éducatives, le centre s'est doté d'infrastructures variées qui sont autant d'outils de réhabilitation, ateliers professionnels équipés : menuiserie, ferronnerie, couture, coiffure, atelier de jardinage, une animalerie, un grenier aménagé en "atelier-conte", des aires de jeux de plein air. Selon notre source, la perspective principale de l'association est d'assurer le fonctionnement régulier du centre Chateau-Cherry avec ses divers espaces. Une deuxième perspective est d'élargir et diversifier l'accueil par la mise en place d'une ludothèque ouverte aux enfants du quartier, l'agrandissement du jardin d'éveil et son équipement spécifique (pataugeoire et espace de psychomotricité) pour améliorer l'intégration des enfants handicapés, l'agrandissement et la mise à niveau des ateliers professionnels, la troisième perspective est d'élargir le champ d'intervention aux mineurs en conflit avec la loi par un projet de recherche - action sur une population particulièrement vulnérable. Cette association, comme nous le constatons, mérite aide et encouragements des citoyens et des pouvoirs publics. S. B.

ASSOCIATION SIGA DE AIN TEMOUCHENT

## Redéploiement pour la préservation des vestiges

La réhabilitation des vestiges de Siga, dans la commune de Oulhaça (35 km d'Aïn Témouchent), en prévision de son classement, a été proposée par la direction de la culture de la wilaya.

"Ce patrimoine archéologique, d'une importance mondiale au même titre que l'île de Rachegoun et la mosquée et la Zaouia de Sidi Yakoub, nécessite une attention particulière", a affirmé le directeur de la culture.

Ce site a subi, ces dernières années, des altérations et des actes de mutilations, dont la réalisation d'une route de désenclavement le traversant, a-t-il fait remarquer.

Le président de l'association Siga, un natif de la région, œuvre, avec les moyens de bord, à préserver ce site et ses pièces archéologiques, parfois découvertes par hasard, à l'instar d'une amphore mise à nue par des enfants pendant leurs jeux. Selon lui, l'essentiel de ces pièces archéologiques sont rassemblées au musée d'Aïn Témouchent ou celui d'Oran pour les plus anciennes découvertes.

Les fragments d'amphores puniques, datant du cinquième siècle et les nombreuses poteries ibériques, retrouvées à Siga et Rachegoun, laissent penser que la navigation y était développée, a-t-il encore indiqué. Conservant quelques pièces de monnaie à l'effigie des rois Syphax et Massinissa, il souhaite construire un siège pour l'association qu'il a créée en 1989, afin de regrouper toute la documentation relative au site et constituer un point d'information et d'orientation. Du haut de la colline où il fut bâti pendant le règne du roi Syphax (203-220 avant J.-C.), le Mausolée domine toute la région de Siga, la capitale du royaume des Massaesydes qui occupaient un immense territoire s'étendant du Maroc oriental à l'extrême-est de l'Algérie, dont il couvrait les deux tiers ainsi qu'une partie de la Tunisie.

Un peu partout sur des positions stratégiques d'un autre sommet, des ruines encore visibles attestent de l'existence de la cité royale érigée non loin de l'embouchure maritime par laquelle pouvaient alors remonter

les bateaux jusqu'au port fluvial de la ville. Siga et le Portus Sigensis ont emprunté leur nom au fleuve Siga, aujourd'hui Tafna, a souligné le président de l'association éponyme.

Hormis les murs en ruines de quelques habitations encore visibles ici et là, seul un bassin avec son aqueduc, qui amenait de l'eau par gravitation depuis une source située à quelque trois kilomètres, a été dégagé lors des fouilles effectuées en 1978.

Le travail d'une équipe algéro-allemande a, aussi, permis la mise au jour d'une maison composée de plusieurs pièces. L'essentiel du site de Siga, qui pourrait s'étendre sur plusieurs kilomètres carrés, n'a pas été fouillé et aucune limite n'a été tracée, bien qu'il ait fait l'objet d'un classement d'urgence au début de la dernière décennie, a-t-il rappelé.

Les habitants de Siga vivent, dans leur majorité, au même rythme que leurs ancêtres, versés essentiellement dans l'exploitation de la terre qui, bien irriguée, produit de magnifiques agrumes et d'autres fruits.

Mots  
sur  
Maux

PAR NAIMA DJEKHAR

## Lutte contre le tabagisme

L'une des résolutions de l'association "Santé pour tous" pour bien commencer la nouvelle année est de soutenir les fumeurs voulant se défaire de cette habitude dont les dangers, sur la santé, sont multiples. L'initiative consiste à apporter une assistance médicale et psychologique assurée, à tout fumeur, adulte ou jeune, sous le sceau, naturellement, du volontariat. L'équipe médicale, composée de spécialistes en pneumologie entre autres, et impliquée dans ce programme entamera, dès le début de l'année prochaine, son travail de consultation. Les démarches qui s'ensuivront seront concrétisées par la prescription de traitement et des étapes de suivi du patient.

L'association "Santé pour tous" intervient, depuis sa jeune existence, dans le domaine de la santé et la prévention. Selon l'un de ses membres, elle œuvre continuellement à la promotion des programmes sanitaires à l'image du planning familial et à l'amélioration de la prise en charge des malades. L'idée d'intervenir auprès des consommateurs de tabac et leur tendre une perche n'est pas fortuite. Elle découle d'une expérience de terrain que l'association a accumulée en milieu scolaire. Bon nombre d'élèves s'initient au tabac à leur entrée au collège. Le passage à l'adolescence est souvent accompagné par des attitudes et des comportements peu sains dont l'initiation à la première cigarette. Et l'addiction peut rapidement s'installer. Les statistiques obtenues par l'association en question viennent confirmer une réalité que certains parents refusent de voir. Sur un échantillon de 65% d'élèves, 26% sont des fumeurs réguliers. Leur âge varie entre 11 et 15 ans. Les filles ne sont pas exemptes de cette mauvaise habitude. Le tabac au féminin est estimé à hauteur de 7%. Devant ce constat, pour le moins alarmant, l'association "Santé pour tous" a décidé de réagir pour soustraire les jeunes et moins jeunes, aux griffes de cette dépendance.

N. D.

## Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...

### ● Ciné-Grouz œuvre pour la relance du cinéma à Béchar

La relance des activités cinématographiques à travers l'organisation périodique de projections de longs-métrages nationaux et étrangers à Béchar constitue l'une des principales activités de l'association de wilaya "Ciné-Grouz".

Cette association a, depuis sa création en début de l'année en cours, initié plusieurs activités et opérations dans ce sens, notamment des expositions et rencontres sur le cinéma avec la contribution de la direction de wilaya de la culture, a indiqué un représentant de "Ciné-Grouz". Cette association a pris part à l'organisation, au mois de mai dernier, de la manifestation "Panorama du cinéma algérien" initiée par le Centre national algérien de cinématographie (CNCA).

Des conférences-débats sur les différents thèmes concernant le cinéma sont également organisées chaque quinzaine avec la participa-

tion de spécialistes et universitaires dans le but d'imprégner le public des réalités du septième art. Des projections de films nationaux seront organisés au niveau des localités éloignées de la wilaya pour faire connaître davantage les différentes œuvres cinématographiques nationales.

L'ouverture prochaine de la salle de répertoire, actuellement en rénovation, sera un outil efficace pour la poursuite des activités de "Ciné-Grouz" qui compte organiser au cours de l'année 2010 une manifestation d'envergure dans la perspective de la promotion et développement du cinéma national, a-t-on noté.

### ● Les établissements de jeunes équipés bientôt en matériels d'astronomie

Les établissements de la jeunesse de la wilaya d'Aïn Defla seront dotés prochainement de matériels d'astronomie, a indiqué, mardi, le président de l'Association scientifique d'astro-

nomie (ASA). L'objectif assigné à cette opération est la relance de cette activité scientifique chez les jeunes, a précisé Kheireddine Baghiri, également secrétaire général de l'Association algérienne des jeunes astronautes amateurs (AAJA). Ce matériel, acquis sur budget de wilaya, sera attribué aux associations et clubs qui seront créés à l'issue des ateliers de formation et d'initiation qui se déroulent actuellement au niveau de l'Office des établissements des jeunes (ODEJ) de la ville de Aïn Defla. Vingt jeunes éducateurs et animateurs issus des différents établissements de la jeunesse de la wilaya participent à ces ateliers de trois jours. Ces ateliers sont encadrés par de jeunes amateurs en astronomie issus de différents clubs du pays ainsi que de membres du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) d'Alger.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : [midi-association@lemidi-dz.com](mailto:midi-association@lemidi-dz.com)

INSCRIPTIONS POUR LA 10<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU FILM AMAZIGH

## Le compte à rebours commence

*Le Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) sera l'hôte de la capitale du Djurdjura, Tizi-Ouzou, du 15 au 20 mars 2010. Mais en réalité il deviendra son hôte permanent puisqu'il abandonne, cette année, son caractère de «transhumance» pour se fixer définitivement dans cette ville. La participation est ouverte à tous les cinéastes algériens et étrangers ayant*

*en commun la thématique définie par la ligne artistique du festival. Un comité de sélection a été installé par le commissariat du FCNAFA pour procéder à la sélection des films éligibles à la compétition officielle et ce, conformément au règlement intérieur du festival. Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au mardi 5 janvier 2010.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Pour participer au concours, deux conditions sont exigées : avoir moins de 35 ans et proposer un scénario, de 3 à 5 pages maximum, dactylographié en tamazight, en arabe ou en français. Envoyer ledit scénario accompagné du bulletin d'inscription à l'adresse du siège du commissariat du Festival soit : Siège Bibliothèque nationale d'Algérie, BP 127-El Hamma, Alger.

Seul le commissariat du festival est habilité à accepter ou à refuser les films proposés. Un jury constitué de personnalités et de professionnels du cinéma décernera l'Olivier d'or pour chaque catégorie : long et court métrages, fiction, documentaire et animation.

Sur les six postulants sélectionnés, deux seront primés. Les résultats seront proclamés lors de la cérémonie de clôture du festival prévue pour le 20 mars 2010.

Un spot publicitaire sera diffusé quelques jours avant l'ouverture du festival. Selon le commissaire du festival Hachemi Assad, le spot passera sur les chaînes de la Télévision algérienne, ainsi que sur les chaînes RBTV et Beur TV. Le spot, d'une durée de 90 secondes, tend surtout à promouvoir l'événement afin de lui assurer l'audience la plus large possible.

La vocation première du festival est de sélectionner et de faire connaître les meilleurs films d'expression amazighe. Les films sélectionnés sont sous-titrés en d'autres langues afin de permettre au plus grand nombre d'y accéder. Le festival, organisé chaque année, est également une



Hachemi Assad, commissaire du festival amazigh.

occasion pour découvrir des œuvres inédites ou rares. Le tri se fait sur une série d'œuvres cinématographiques récentes et de films peu diffusés.

En d'autres termes ce festival permet de faire le point sur les réalisations de l'année, tout en se basant sur des critères artistiques, sociologiques, historiques et identitaires. Il se fait un devoir de respecter la diversité culturelle et linguistique propre à l'œuvre en Algérie.

Son identité s'affirme à travers l'expression amazighe dans ses différentes variantes linguistiques articulés sur leurs

socles culturels respectifs.

Pour rappel le FCNAFA sera, à partir de cette année, fixé à Tizi-Ouzou après une phase d'itinérance qui l'avait contraint, chaque année, à faire escale dans l'une des villes du pays, le but étant de faire bénéficier le festival de la disponibilité d'infrastructures cinématographiques et culturelles, là où elles se trouvent, et en même temps, par le moyen du son et de l'image, contribuer à la réhabilitation de l'amazighité à travers le territoire national.

K. H.

## CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN À PARIS

### Point de chute incontournable des émigrés

PAR ROSA CHAOUI

Le Centre culturel algérien (CCA) à Paris est devenu plus attractif cette année en réussissant à drainer un public plus nombreux que d'habitude. Après des efforts constants à l'effet de faire connaître les multiples facettes de la culture nationale, il est arrivé à s'imposer auprès de nos émigrés voire même des Français. Le CCA, qui avait sombré dans une longue léthargie des années durant, a retrouvé, constate-t-on, un tant soit peu son dynamisme en proposant une palette assez diversifiée d'activités devant satisfaire la plupart des demandes.

Une bibliothèque dont les fonds ont été numérisés permettant ainsi au visiteur de faire une recherche préliminaire, des ateliers de musique, de danse et d'apprentissage de la langue arabe, une publication, *Kalila*, ouvrant ses colonnes trimestriellement aux hommes de culture et aux artistes, un service mailing alertant le public inscrit du déroulement des activités, autant de services proposés à tous ceux désirant aller à la rencontre de la culture nationale.

Pas une semaine ne passe sans qu'une



activité ne soit programmée. Certes ce n'est pas le grand rush, mais le cercle des habitués des lieux s'élargit. Les nouveaux venus découvrent un lieu et un espace plutôt accueillants et ouverts à tous les débats. Le bilan de cette année qui s'achève est en tout cas à la hauteur des ambitions, en dépit du manque de moyens : une vingtaine de rencontres littéraires, des hommages à l'Emir Abdelkader et au poète de la résistance palestinienne Mahmoud

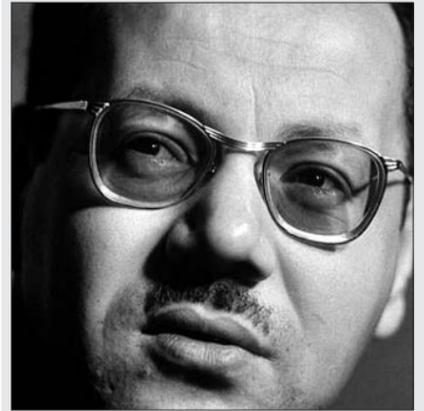
Darwich, une dizaine d'expositions d'art plastique et de photos, une trentaine de soirées musicales réussies avec notamment le groupe "Gaada" de Béchar et Djamel Allam.

Le centre participera en janvier prochain au panorama du cinéma algérien qu'organisera l'association France-El Djazaïr, à Nantes. Il mettra à la disposition des organisateurs des copies de films en sa possession. Ces collaborations ont permis au CCA de bénéficier de ces réseaux et des liens qu'ils entretiennent avec leurs adhérents et relations pour s'ouvrir sur le monde extérieur et agrandir ainsi le cercle de ses amis. D'autre part, le CCA est appelé à être plus présent sur la scène culturelle, à la faveur du décret présidentiel portant statut-type des centres culturels algériens à l'étranger, adopté en août dernier en Conseil des ministres. 2010 s'annonce l'année de la poursuite et de la consolidation de cette dynamique. Les responsables du CCA promettent un programme encore plus ambitieux avec comme challenge d'attirer les artistes et les intellectuels les plus réticents vers cet espace qui est par nature le leur.

R. C.

NOUVELLE PARUTION

### Un livre sur Abdelhafid Boussouf



L'écrivain-journaliste Chérif Abdedaïm vient de publier aux Éditions ANEP en collaboration avec La Nouvelle République un livre sous le titre Abdelhafid Boussouf, le révolutionnaire aux pas de velours. Cet ouvrage réunit les témoignages des compagnons d'armes du défunt. Le livre sera bientôt sur les étals des librairies. Sa sortie coïncide avec l'anniversaire de la mort de ce héros, qui est célébrée chaque année à Mila le 31 décembre. Chérif Abdedaïm a réalisé un travail de longue haleine qui a duré environ deux années. Il a dû se déplacer un peu partout à travers l'Algérie pour rencontrer tous ceux qui ont pu côtoyer ce personnage qui aura marqué de son empreinte la Révolution algérienne. Ce livre est une contribution à la connaissance de l'histoire de la guerre de Libération. Boussouf Abdelhafid dit "Si Mabrouk" est le père du renseignement algérien, il est né à Mila en 1926 et nous a quittés le 31 décembre 1980.

Z. A.

## L'ACHOURA À LAGHOUAT

### Respect des rites ancestraux

La célébration de la fête de l'Achoura à Laghouat est l'occasion pour les habitants de renouer avec certains rituels ancestraux qui refont surface lors de cette fête religieuse en tant que trait d'union entre les générations pour la préservation de l'héritage culturel et religieux. Selon Hadj Djilali, un septuagénaire, cette fête est célébrée dans les zones rurales où les gens se rassemblent autour d'un dîner en l'honneur du doyen du douar lors duquel chacun des présents donne son "Achoura" en têtes de bétail.

## SAISIE DE PIÈCES ARCHÉOLOGIQUES À DJANET

### Leur valeur historique établie

Cent dix pièces archéologiques ont été saisies au niveau de l'aéroport international Tiska de Djanet par les douaniers depuis le début de la saison touristique, a-t-on appris hier de la direction régionale des douanes de la wilaya d'Illizi.

Ces pièces archéologiques, dont la valeur historique est reconnue et authentifiée par les responsables de l'Office du Parc national du Tassili (OPNT), sont représentées par du sable et des galets ainsi que des plantes protégées qui ont été remis au musée de l'office du parc de Djanet, a-t-on indiqué.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE GHARDAIA  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

Numéro d'opération : NF 5 521 2 262 147 09 01  
Intitulé de l'opération : Contournement routier de Berriane (Ghardaïa)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 32/2009

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ghardaïa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

**"Le contrôle géotechnique des travaux de réalisation du contournement routier de Berriane en double chaussée sur 10 km"**

**CONSISTANCE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE :**

Mise à disposition de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ghardaïa d'une équipe géotechnique permanente pendant toute la durée de réalisation des travaux de réalisation du contournement routier de Berriane composée d'un Ingénieur en TP ou en Génie civil spécialisé dans le contrôle des infrastructures routières et d'une équipe de contrôle hautement qualifiée pour ce genre de travaux.

Seuls les Laboratoires qualifiés dans le domaine des infrastructures routières pourront retirer le cahier des charges auprès de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA Rue Maamar Rouani, T E M GHARDAIA

Les soumissions constituées des offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées figurant dans le cahier des charges, doivent être déposées auprès de : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA, Rue Maamar Rouani, TEM - GHARDAIA - le 31 Janvier 2010 à 14h00

**Les pièces réglementaires exigées sont :**

1- Offre Technique

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE GHARDAIA  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

Numéro d'opération : NF 5 521 2 262 147 09 01  
Intitulé de l'opération : Contournement routier de Berriane (Ghardaïa)

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 32/2009

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ghardaïa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

**"Le contrôle géotechnique des travaux de réalisation du contournement routier de Berriane en double chaussée sur 10 km"**

**CONSISTANCE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE :**

Mise à disposition de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ghardaïa d'une équipe géotechnique permanente pendant toute la durée de réalisation des travaux de réalisation du contournement routier de Berriane composée d'un Ingénieur en TP ou en Génie civil spécialisé dans le contrôle des infrastructures routières et d'une équipe de contrôle hautement qualifiée pour ce genre de travaux.

Seuls les Laboratoires qualifiés dans le domaine des infrastructures routières pourront retirer le cahier des charges auprès de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA Rue Maamar Rouani, T E M GHARDAIA

Les soumissions constituées des offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées figurant dans le cahier des charges, doivent être déposées auprès de : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA, Rue Maamar Rouani, TEM - GHARDAIA - le 31 Janvier 2010 à 14h00

**Les pièces réglementaires exigées sont :**

1- Offre Technique

**Désignation des pièces**

- \* Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée
- \* Déclaration à souscrire dûment remplie et signée
- \* Cahier des prescriptions spécial (C.P.S), paraphés
- \* Certificat d'agrément ou statut du laboratoire ou document équivalent
- \* Casier judiciaire du signataire de la soumission
- \* Dossier fiscal et parafiscal (extrait de rôle, CNAS, CASNOS)
- \* Registre de commerce (nouvelle immatriculation)
- \* Le chiffre d'affaires du laboratoire pour les 03 dernières années
- \* Attestations de maîtres d'ouvrage pour des travaux similaires
- \* Récépissé de dépôt des comptes sociaux au niveau des services du CNRC (pour les sociétés)
- \* Etat des moyens humains à déployer (CV à l'appui + diplômes)
- \* Etat des moyens matériel à déployer pour le contrôle

2- Offre financière :

**Désignation des pièces**

- \* Lettre de soumission dûment remplie et signée
- \* Cadre du bordereau des prix unitaires dûment signé
- \* Détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signé

**N.B :** le soumissionnaire fournira ces documents en deux (02) copies légalisées exception faite pour la lettre de soumission dont la copie originale doit être versée au dossier de l'offre financière.

Les offres techniques et financières devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli "Offre technique" et "Offre financière". Elles sont remises en un seul pli, sous double enveloppe dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

**Soumission à ne pas ouvrir  
Contrôle géotechnique des travaux de réalisation du contournement routier de Berriane en double chaussée sur 10 km**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toutes les offres doivent être déposées le 31 Janvier 2010 à 14 h et l'ouverture des plis se fera le même jour à 15 h, en séance publique au siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA - T.E.M Rue Maamar Rouani.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE OUARGLA  
DAIRA DE HASSI MESSAOUD  
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 98/2009

Cet appel d'offres est adressé aux seules entreprises ou groupement d'entreprises qualifiés en bâtiment et travaux publics spécialité éclairage public et classés à la catégorie 1 et plus.

Le président de la commune de Hassi Messaoud lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation :

**Réalisation et extensions réseaux éclairage public**

- Lot N° 01 : du siège de la CNAS jusqu'au cité Bouamama**
- Lot N° 02 : du rond point NAFTAL jusqu'au mosquée 1850 logts**
- Lot N° 03 : du complexe touristique jusqu'au sureté urbaine de la cité Bouamama**
- Lot N° 04 : du grande poste jusqu'au cité 1850 logts.**

Le dossier relatif à cet appel d'offres est à retirer auprès du service des projets - APC Hassi Messaoud, contre paiement de la somme de : 2000.00 DA pour chaque cahier de charge.

**L'offre technique et l'offre financière composées séparément des pièces suivantes :**

**1. Offre technique**

- 01- Déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée
- 02- L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée
- 03- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) paraphé et signé
- 04- Critères de choix dûment signés et paraphés
- 05- Etat de renseignements dûment signé et paraphé
- 06- Copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelle, activité en bâtiment et travaux publics spécialité éclairage public, catégorie 1 et plus, en cours de validité à la date de dépôt des offres.
- 07- Copie légalisée du registre de commerce
- 08- Copie légalisée du code fiscal
- 09- Copie légalisée du casier judiciaire du gérant en cours de validité à la date de dépôt des offres.
- 10-\* Copie légalisée de la mise à jour CACOBATPH, en cours de validité à la date de dépôt des offres accompagné d'un échéancier en cas de dette.
- \* Copie légalisée de la mise à jour CASNOS (pour les entreprises privées) en cours de validité à la date de dépôt des offres accompagné d'un échéancier en cas de dette.
- \* Copie légalisée de la mise à jour CNAS en cours de validité à la date de dépôt des offres accompagné d'un échéancier en cas de dette
- \* Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres.
- 11- Copie légalisée d'attestation qui confirme le dépôt des comptes sociaux délivrés par le centre local des registre de commerce pour les sociétés.
- 12- Planning prévisionnel d'exécution des travaux
- 13- Copie légalisée du bilan fiscal des 3 dernières années 2006, 2007, 2008
- 14- Liste des projets réalisés, accompagnée de justificatifs, des cinq (05) dernières années (2005, 2006, 2007, 2008, 2009)
- 15- Liste de l'encadrement du projet appuyée par des copies légalisées des diplômes et justifications de déclaration aux services de la DAS
- 16- Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet appuyée par des copies légalisées des justifications de propriété
- 17- Copie légalisée du statut de l'entreprise (personne morale)

**N.B :**

- Toute offre non munie de tous les documents suscités de 01 à 11 sera considérée comme incomplète et nulle.
- Les soumissionnaires peuvent participer dans tous les lots en présentant un seul dossier technique valable pour toutes les soumissions mais ne bénéficieront que d'un seul lot à réaliser.

**2 - Offre financière**

- \* Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée
- \* Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé
- \* Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé

Les doivent être déposées par porteur au secrétariat de l'APC de Hassi Messaoud sous double enveloppe fermée comprenant :

**\* L'offre technique :**

Elle sera mise dans une enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

- Offre technique
- Nom et adresse du soumissionnaire
- Avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet (nom du projet) et N° du lot.

**\* L'offre financière : Elle sera mise dans une enveloppe fermée portant les mentions suivantes :**

- Offre commerciale
- Nom et adresse du soumissionnaire
- Avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet (nom du projet) et N° du lot.

**\* Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée anonyme et portant la mention suivante :**

**"A ne pas ouvrir - Avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de projet :** (nom de projet) et N° du lot.

La date de dépôt des offres aura lieu le 17 janvier 2010

Les offres qui parviendront après 14h30 de la date de dépôt des offres ci-dessus ne seront pas reçues par le service contractant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

**N.B :** L'ouverture des plis des offres est publique et aura lieu le 17 janvier 2010 à 14h30 à la salle des réunions au siège de la commune de Hassi Messaoud.

Président de la Commune

POINT SOUVENT NÉGLIGÉ PAR BON NOMBRE DE FUTURES MAMANS

# Bien manger avant sa grossesse

Entre le moment où l'on décide de faire un bébé et celui où l'on tombe enceinte... le temps peut être long. Une période d'attente qu'il convient de mettre à profit. Car si l'on sait que l'alimentation durant neuf mois est spécifique, on oublie souvent de préparer le terrain ! Vitamines, fer, iode... Bien manger avant la grossesse est essentiel !

PAR SORAYA HAKIM

Dès les premiers jours de la grossesse, le fœtus va puiser l'énergie et les nutriments nécessaires à son développement. Or il faut parfois plusieurs mois à une femme pour se constituer des réserves satisfaisantes en minéraux et en vitamines satisfaisantes. Pour mener à bien ces neuf prochains mois, mieux vaut partir sur des bases saines et surveiller les apports en acide folique, en fer et en iode. Ces trois nutriments qui font régulièrement défaut dans l'alimentation féminine et dont les besoins sont augmentés chez la femme enceinte sont à "checker" en priorité. Le plus sage est d'en parler avec votre médecin : il pourra détecter d'éventuelles carences avant la grossesse et vous donner les conseils nécessaires pour y pallier.



## Indispensable vitamine B9

La vitamine B9 est particulièrement importante car sa carence a de sérieuses incidences sur le bon développement du bébé : en France, environ 800 enfants par an naissent avec des malformations neurologiques liées à des apports insuffisants en folates. De nombreux médecins proposent une supplémentation dès que la grossesse est connue. Malheureusement, c'est souvent trop tard. "Il faut compter 4 mois environ", explique le Pr. Ambroise Martin, *pour restaurer les réserves en vitamine B9. Or c'est dès les premières semaines que le fœtus a besoin de ces folates*". C'est donc au moment où l'on décide d'avoir un bébé qu'il faut veiller à ses apports en vitamine B9 et continuer sa vigilance au fil de la grossesse. Enceinte, les besoins passent à 400 microgrammes par jour. Ce sont les salades, les légumes

verts (notamment à feuilles), les fromages bleus, les œufs qui apportent le plus de folates. Pour éviter les carences lors de la grossesse, la supplémentation en folates est systématique dès le désir d'enfant, et jusqu'à la fin du premier trimestre.

## Reconstituer ses réserves en fer

Plus de 23 % des femmes en âge de procréer n'ont aucune réserve en fer. Des apports insuffisants en ce minéral n'ont pas d'incidence sur le bébé mais peuvent sérieusement altérer le bien-être de sa maman. La nature étant bien faite : elle sert d'abord le bébé et ensuite, si le stock est suffisant, sa maman. Si celle-ci n'a pas suffisamment de réserves en fer, elle risque l'anémie. Cette condition se traduit par un affaiblissement général, une chute des défenses immunitaires et une grosse fatigue. Bonne nouvelle :

dès que les apports en fer sont normalisés, tout rentre dans l'ordre. "Pendant la grossesse, précise Ambroise Martin, le fer bénéficie d'une meilleure biodisponibilité. Il est 3 à 9 fois mieux absorbé qu'en période normale". Or les besoins sont parfois doublés ! Le fer le plus absorbable vient de la viande rouge (foie notamment), mais il est également présent dans les légumes (secs et frais) et les céréales. Pour optimiser son assimilation, il faut l'associer à la vitamine C.

## L'iode et les produits de la "mère"

Environ 12 à 25 % des femmes ont des apports en iode en dessous des recommandations faites par l'Organisation Mondiale pour la santé. Cela peut se traduire par des problèmes thyroïdiens, avec notamment le développement d'un petit

goitre. Chez les femmes enceintes, la carence en iode provoque des retards dans le développement intellectuel du bébé. Les cas les plus graves ont heureusement disparu : les nouveau-nés souffraient de crétinisme, une atteinte cérébrale irréversible proche de la débilité mentale.

Les besoins en iode augmentent pendant la grossesse : ils passent de 150 à 200 microgrammes par jour. Les fruits de mer (huîtres, moules) concentrent de fortes quantités d'iode. Par exemple, 150 g d'huîtres couvrent la totalité des besoins journaliers d'une femme enceinte. L'iode se niche également dans des produits beaucoup plus courants. Ainsi le lait, les yaourts et les œufs constituent une excellente source. Comme l'iode favorise la croissance, il est utilisé sous forme de complément nutritionnel par les éleveurs de poules et de vaches, ce qui explique qu'on le retrouve dans les aliments issus de ces animaux. Concernant les laits bio, la teneur en iode est plus faible car le recours aux compléments nutritionnels est normalement restreint voir supprimé dans ce type d'agriculture. Cependant tous les matériels de traite sont désinfectés à l'iode, ce qui permet aux lait bio de contribuer légèrement aux apports en iode. Enfin l'usage de sels de table enrichis en iode permet de compléter les apports.

Alors futures mamans, n'oubliez pas : si un bébé est prévu, adaptez vos menus !

S. H.

KYSTES AUX OVAIRES

## Quels risques pour la fertilité ?

Les kystes aux ovaires, ou ovaires polykystiques, sont un trouble fréquent chez les femmes. L'un des symptômes principaux est la faiblesse ou l'absence totale d'ovulation. Quelles menaces fait peser ce problème sur la fertilité ? Quel est le traitement, surtout si l'on a un projet de grossesse ? Les réponses à vos questions.

Le syndrome des ovaires polykystiques est le trouble hormonal le plus fréquent chez les jeunes femmes : 5 à 10 % sont concernées.

### Des symptômes importants

Ce syndrome est un problème de kystes bénins qui se forment au niveau des ovaires. Ceux-ci vont avoir des conséquences diverses :

**Une hyperandrogénie** : une sécrétion d'hormones mâles entraîne l'apparition de caractères masculins ;

**Une anovulation** : l'ovulation ne se fait plus, ou de manière très rare ;

**Une aménorrhée** : l'absence de règles est très fréquente dans ce trouble, elle est la conséquence directe de l'absence d'ovulation ;

**Une insulino-résistance** : souvent le

problème ovarien a un retentissement sur le métabolisme en général, et notamment sur la sécrétion d'insuline, qui peut être liée à du diabète et une obésité.

D'un point de vue physiologique, le médecin peut confirmer très simplement le diagnostic d'ovaires polykystiques par une échographie : il verra alors que les ovaires sont plus gros que la normale, et qu'ils contiennent justement des kystes. Il devra éliminer d'autres maladies qui peuvent avoir des symptômes similaires (tumeur, problème de sécrétion de corticoïdes...).

### Comment traiter ?

Le premier traitement des ovaires polykystiques est souvent la perte de poids en cas de surcharge pondérale. En effet, cela a un effet direct sur la diminution de la sécrétion d'androgènes. Et cela permet parfois de rétablir un cycle menstruel à peu près normal et un retour de l'ovulation.

Pour rétablir l'équilibre hormonal, une pilule contraceptive oestro-progestative peut-aussi être proposée, à condition bien sûr qu'il n'y a pas de désir d'enfant ! Des médicaments spécifiques contre les hormones mâles peuvent aussi être

proposés. Enfin des antidiabétiques oraux peuvent être utilisés contre les problèmes de résistance à l'insuline.

### Rétablir la fertilité

Dans le rétablissement de la fertilité, la perte de poids est encore une fois importante : elle permet souvent de rétablir l'ovulation. A noter : l'emploi d'un antidiabétique, la metformine, semble aussi favoriser l'ovulation. Ensuite, des inducteurs d'ovulation peuvent être employés, au premier rang desquels le citrate de clomifène. Le problème est souvent de déterminer la dose, qui varie selon chaque femme. Souvent, la dose de 50 mg entre le 2e et 6e jour du cycle suffit à déclencher une ovulation chez 50 % des patientes. Pour les autres, on augmente les doses par paliers, jusqu'au maximum de 150 mg. Seules 30 % des patientes sont résistantes, et ne répondent pas à ces doses. Pour celles chez qui le citrate de clomifène fonctionne, on obtient une grossesse dans 60 % des cas au bout de 6 cycles d'induction. En cas d'échec, ce sont les gonadotrophines injectables qui sont utilisées. Des injections de ces hormones permettent de relancer la

production de « follicules » dans les ovaires qui vont pouvoir donner des ovules. La stimulation finale de l'ovulation, par une injection, est précédée d'une échographie et de dosages hormonaux pour éviter les risques de stimuler plusieurs ovulation et aboutir à des grossesses multiples.

A noter, une autre technique peut être proposée pour stimuler l'ovulation : le "drilling". On perfore l'ovaire de plusieurs ouvertures, ce qui permet de rétablir le fonctionnement normal. Au bout de trois mois maximum, on obtiendrait un taux d'ovulation de 56 à 94 % et un taux de grossesse de 43 à 84 %. Mais les indications précises de cette technique et ses avantages par rapport aux autres doivent encore être clarifiés. Quelle que soit la technique, un traitement adapté permet donc de rétablir l'ovulation et obtenir des grossesses dans la majorité des cas. Certes, il faut souligner que les problèmes de fausses couches spontanées sont un peu plus importantes dans les cas de syndrome d'ovaires polykystiques. Et si l'induction d'ovulation ne fonctionne pas, il faut alors avoir recours à d'autres techniques de procréation médicalement assistée.

## PORTSMOUTH

## La FAF favorable à la demande du club anglais

La Fédération algérienne (FAF), ayant répondu favorablement à la demande du club de Portsmouth, Nadir Belhadj et Hassan Yebda, les deux internationaux algériens pourront être présents contre Arsenal ce soir.

A l'instar de Madjid Bougherra, qui a pu être titularisé dimanche sur la pelouse d'Hibernian (victoire 4-1 des Rangers), Hassan Yebda et Nadir Belhadj pourront eux aussi être alignés par leur entraîneur, aujourd'hui contre Arsenal. Samedi face à West Ham (0-2), le coach de Portsmouth a aligné Belhadj pendant la première mi-temps alors que Yebda est resté sur le banc. Comme Glasgow, le club de Portsmouth avait, en effet, demandé à la Fédération algérienne et à son sélectionneur, Rabah Saâdane, si les deux internationaux algériens pouvaient quitter le stade de préparation au Castellet un peu plus tôt que les autres. Une requête accueillie favorablement par la FAF, visiblement décidée à maximaliser les bons rapports avec les clubs dans lesquels évoluent ses joueurs.

## FRANCE

## Diaby: «Mon objectif reste le Mondial»



Tour à tour, chaque candidat à l'équipe de France annonce ici et là que son objectif est de participer à l'évènement dont tout joueur professionnel rêve : la Coupe du monde. Aujourd'hui, c'est au tour d'Abou Diaby de

passer par la case «promotion».

Le milieu de terrain polyvalent des Gunners d'Arsenal prend d'année en année une dimension de plus en plus importante. Le Parisien ne compte cependant que deux sélections sous les couleurs tricolores, la dernière remontant au match amical disputé au Stade de France contre l'Autriche (1-0), le 28 mars 2007. Raymond Domenech avait alors fait confiance à une partie de la nouvelle vague 86-87: Nasri, Benzema et Lassana Diarra.

## «Je fais tout pour être sélectionné»

Dans l'édition d'hier du Parisien, Diaby est revenu sur les progrès effectués depuis son arrivée outre-Manche : «Je me suis rendu compte de l'écart qui existait entre la Ligue 1 et la Premier League, entre deux clubs comme Auxerre (son club formateur). Il a fallu que je parvienne à élever mon niveau de jeu. Ce n'était pas facile. J'ai dû vite gagner en maturité et en constance pour m'imposer. Il a fallu que je devienne plus professionnel, plus carré sur tout et en dehors du terrain lors de "l'entraînement invisible"». Cela ne semble pourtant pas encore suffisant pour le sélectionneur des Bleus qui tarde à lui faire confiance. Diaby ne lui en tient pas rigueur et vise la Coupe du monde. «A chaque fois, j'apprends beaucoup en Bleu même si je ne joue pas. Un jour, j'aimerais montrer ce que je vaudrais et mes qualités avec ce maillot. La Coupe du monde est mon objectif. Je vais tout faire pour être de l'aventure. Je travaille pour y aller et je fais tout pour le mériter.» L'appel est lancé. Réponse à la fin du mois de mai.

## SKI DE FOND

## ÉPREUVE DE ULRICHEN (SUISSE)

L'Algérien Mehdi-Sélim Khelifi se classe 69<sup>e</sup>

PAR SHIRAZ BENOMAR

Le skieur de fond Algérien Mehdi-Sélim Khelifi s'est classé à la 69<sup>e</sup> place du classement de l'épreuve de ski de fond de 15 kilomètres d'Ulrichen, en Suisse, disputée le samedi 6 décembre 2009. La course de cross-country ski de fond d'Ulrichen, l'une des premières de la saison en terre helvétique, compte pour le calendrier Fis Race de la saison 2009/2010 de la Fédération internationale de ski. Elle est organisée pour, notamment, permettre aux skieurs d'engranger des points (réaliser les minima) pour se qualifier aux Jeux Olympiques de Vancouver (Canada), prévus en février 2010. La 69<sup>e</sup> place du classement, enregistrée par Mehdi-Sélim Khelifi, lui permet de totaliser 440,27 points, ce qui est relativement insuffisant et le skieur doit encore devoir concourir dans d'autres compétitions pour tenter de réaliser les minima pour Vancouver.

Inconnu du public algérien et de la famille du ski en Algérie, ce jeune skieur de 17 ans (né le 1<sup>er</sup> septembre 1992), issu de la communauté algérienne établie à l'étranger, en est à sa première participation dans une course Fis Race. Engagé dans quatre courses de la catégorie juniors, prévues les 18, 19 et 20 décembre, à Hochfilzen (Autriche), Khelifi n'a pris le départ d'aucune course. Nous en ignorons les raisons pour l'instant. Pour rappel, face à l'absence de communication et à la discrétion qui caractérise la Fédération algérienne de ski et des sports de montagne (FASSM), c'est la Fédération internationale de ski



Le ski de fond, une discipline qui gagne à être connue.

(FIS) qui nous a transmis hier ce résultat, par le biais de sa cellule de communication. Nous ne savons donc toujours pas si Mehdi-Sélim Khelifi est, comme son compatriote Redouane Kheddaoui, en quête de points (minima) pour les JO d'hiver 2010 de Vancouver.

Notons, enfin, que l'autre skieur Nouredine Bentoumi, qui avait pris part aux Jeux Olympiques d'hiver 2006 de Turin, n'a pas donné signe de vie cette saison. Inscrit à Ulrichen, il n'était pas au départ de l'épreuve. Sa dernière course remonte au 13 avril 2009, lorsqu'il avait pris la 53<sup>e</sup> place du 10 kilomètres de la Fis Race de Ylitornio, en Finlande.

Pour l'heure, les skieurs algériens sont au chômage, en Algérie. Notamment Redouane Kheddaoui, qui devait bénéficier d'une bourse du Comité international olympique (CIO) d'un montant de 1.500 dollars US pour une période de 8 mois, soit 12.000 dollars, mais il n'a rien perçu jusqu'à présent et demeure de ce fait privé de préparation depuis une année. Il a frappé à toutes les portes, notamment celles du Comité olympique algérien (COA) et du ministère de la Jeunesse et des Sports, mais personne n'a daigné l'écouter ou donner suite à ses doléances et appels de détresse.

S. B.

## VOLLEY-BALL

## MONDIAL 2010 AU JAPON

## Le Six national en stage à partir du 10 janvier

La sélection algérienne féminine de volley-ball bouclera son stage de préparation aujourd'hui à l'institut sportif de Ain Benian à Alger après plus d'une dizaine de jours de regroupement.

Ce stage a été programmé en prévision des prochaines échéances auxquelles elle prendra part dont le mondial 2010 prévu du 27 octobre au 14 novembre au Japon.

Ensuite, cette même sélection sera de nouveau en stage, selon le directeur technique, M. Amalou Rahim, en

France du 10 au 20 janvier 2010 car d'après la même source, «les joueuses continuent normalement le championnat national et, entre temps, des stages seront programmés à l'étranger et même à Alger» Mouloud Ikhedji, l'entraîneur de cette formation, revient sur l'effectif et dira dans une déclaration faite à l'APS que «15 joueuses évoluant dans le championnat national prennent part à ce stage».

Il est important de signaler que les volleyeuses algériennes ont arraché leur

billet de qualification pour le mondial japonais à l'issue du tournoi qualificatif disputé à Batna du 22 au 24 juillet dernier. Outre le pays organisateur, le Six algérien évaluera aux cotés des équipes de la Serbie, la Pologne, le Pérou et le Costa Rica.

M.S.

## PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الثقافة  
الديوان الوطني للثقافة والإعلام  
تعزية و مواساة

ببالغ الحزن والأسى و بقلوب خاشعة بقضاء الله و قدره. تلقينا نبأ وفاة المغفور لها بإذن الله والدة السيد عبد القادر زوخ والي ولاية المدية و أمام هذا المصاب الجلل. يتقدم السيد لخضر بن تركي المدير العام للديوان الوطني للثقافة و الإعلام باسمه و نيابة عم كافة موظفي الديوان بأخلص التعازي داعين من الله عز وجل أن يتغمد روح الفقيدة برحمته الواسعة وأن يسكنها فسيح جناته. وبلهم أهلها و ذوبها الصبر والسلوان.  
«إنا لله و إنا إليه راجعون»

Midi Libre N° 852 Mercredi 30 décembre 2009 - 585 791

## BASKET-BALL

## La sélection algérienne se prépare à Alger

La sélection algérienne "seniors garçons" de basket-ball effectue, depuis le 26 décembre, un regroupement au Centre sportif de Ghermoul (Alger) en prévision des prochaines échéances, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne.

Ce regroupement, qui durera jusqu'au 4 janvier, intervient dans le cadre d'une série de stages qu'effectue le Cinq algérien, dans l'optique de plusieurs rendez-vous, notamment, les Jeux islamiques prévus en avril prochain en Iran et le

tournoi africain (Zone 1) qualificatif au championnat d'Afrique des nations 2011. Le sélectionneur national, Salah Eddine Filali a fait appel à 15 joueurs pour participer à ce regroupement qui devait, initialement, se tenir à l'étranger.

FOOT BALL - CAN 2010

L'EN SOUS UN FROID DE CANARD AU CASTELLET

# Une préparation qui tombe à l'eau ?

Depuis l'arrivée des Verts au Castellet, la température n'a cessé de baisser et le groupe n'arrive pas à s'entraîner comme il se devait. Un froid de canard y règne, gélant les corps et ne mettant pas les camarades de Ziani dans les meilleures conditions.

PAR MEHDI YAMANI

Des observateurs avaient, dès l'annonce de ce choix, souligné que le dévolu jeté sur le Sud de la France n'était pas à bon escient. Car, connaissant le temps qu'il fera en Angola en janvier, il aurait été plus judicieux de programmer une préparation dans un pays



Le froid perturberait-il la préparation des Verts.

Africain. Le coach Saâdane est un adepte de l'habitude. Car, ce choix a été décidé par le fait qu'il connaissait le Castellet. Certes, on y trouve tous les moyens nécessaires pour la récupération. Mais le groupe qui ne connaît pas tellement l'Afrique aura certainement du mal à évoluer en Angola. Quand on voit les joueurs qui ont du mal à s'entraîner, on se dit qu'il aurait été bien de partir ailleurs. Un coin plus chaud pour se préparer comme il se doit à la première étape en CAN. Néanmoins, Saâdane avait, lors de sa conférence de presse avant le départ en France, lancé «je sais ce que je fais» une phrase qui en dit long. Car, Saâdane savait pertinemment qu'en France et en cette période de l'année, les temps sont durs et que ça caille dehors.

Ph / Midi Libre

## Amokatché : «le match Côte d'Ivoire-Ghana, une finale avant la lettre»

Sur une chaîne télévisée spécialisée en sport, il y avait deux invités de marque. Amokatché, l'Ivoirien et l'égyptien Omar El Khatib. L'émission parlait de la CAN et spécialement de la côte d'Ivoire. L'Ivoirien a été questionné sur le choc qui mettra aux prises les Eléphants de son pays au Ghana qui, à une certaine période, a été le bourreau des Ivoiriens. Amokatché lancera d'emblée : «Il faut savoir avant tout, que la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui n'est pas celle des années précédentes. On a un groupe qui peut faire sensation.» Le concerné s'est appuyé sur le parcours honorable de la sélection de son pays lors des éliminatoires. Les photos ont suivi ses dires, car c'est vrai que la Côte d'Ivoire est une des équipes favorites pour remporter la CAN. Pour ce qui est de la rencontre entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, Amokatché avance : «Il faut savoir que le RDV entre la Côte d'Ivoire et le Ghana est une finale avant la finale.» Effectivement, les regards seront tous braqués sur ce choc lors du coup d'envoi de la CAN. Omar El

Khatib, a lancé : «Il y aura 16 équipes qui vont se battre pour le sacre final et dans ce lot, la Côte d'Ivoire fait partie des favoris», en mettant l'accent aussi sur les Pharaons qui sont les détenteurs du titre et qui peuvent aller très loin.

## Meghni et Saïfi aujourd'hui à Alger



sur eux en Angola ou pas. Meghni et Saïfi passeront donc les fêtes de fin d'année à Alger et retrouveront le groupe le 1er janvier.

M. Y.

## JSK KABYLE

# 1<sup>ère</sup> séance d'entraînement pour Seguer et Nessakh

PAR MOURAD SALHI

Après quelques jours de repos bien mérités, la JSK reprend sa préparation, aujourd'hui à partir de 15h 30, au stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi-Ouzou. Ce stage précédera, rappelons-le, celui programmé dans cette trêve hivernale à Casablanca au Maroc. Le rendez-vous d'aujourd'hui verra la présence, pour la première fois, des deux nouvelles recrues Chemsedine Nessakh, le latéral gauche asémiste qui a signé pour deux ans et demi avec le club kabyle et Mohamed Seguer, l'attaquant sétifien.

Contrairement à ses camarades, le défenseur central des Jaune et Vert, Belkalem, n'a pas profité des quelques jours de repos accordés par la direction technique à l'ensemble des joueurs. En effet, Saïd Belkalem a rejoint la sélection nationale olympique, répondant à l'appel du sélectionneur national, Abdelhak Benchikha pour un stage de six jours qui ne se terminera que le 3 janvier 2010.

À la fin de ce regroupement, qui se déroule à Alger, le joueur rejoindra enfin son club employeur, soit à partir du 4 janvier. Le chapitre recrutement et libération de joueurs est maintenant clos dans la maison kabyle.

L'ordre du jour actuellement concerne surtout la phase de préparation de cette période hivernale et les missions assignées à chacun à l'avenir, afin de jouer les premiers rôles et arracher, cette saison, le titre. La dernière recrue Idriss Ech Chergui, qui continue à s'entraîner avec son "ancien club" le Nîmes Olympique, selon des sources proches du club, rejoindra directement le lieu du regroupement à Casablanca.

Ce joueur, sera donc présent dès le premier jour du stage prévu au Maroc. Il endossera les couleurs de son nouveau club, à la reprise du championnat national. Son premier match pour la phase retour, se fera donc face au CAB B-Arréridj, qui effectuera un déplacement à Tizi-Ouzou. Idriss Ech Chergui disputera donc sa première rencontre à huis clos.

Jusqu'à maintenant, c'est le duo Karouf-Amrouche qui est à la barre technique de ce club. Le travail effectué par les deux hommes au sein de l'équipe est qualifié de "satisfaisant et appréciable". Mais des rumeurs annoncent l'éventuel recrutement d'un entraîneur étranger.

Même si l'équipe de la JSK sera en stage à partir du 1<sup>er</sup> janvier, elle libérera néanmoins cinq de ses joueurs appe-

lés à rejoindre la sélection "A" pour le stage prévu du 3 au 13 janvier 2010 en Turquie. La délégation kabyle empruntera un vol Air Algérie, vendredi prochain à 9h30, pour se rendre sur le lieu de sa préparation.

M. S.

## Hamiti restera au club



Nous avons rapporté, dans notre édition d'hier, le désir du coach de l'USMA, Noureddine Saadi, de recruter le centre avant de la formation phare du Djurdjura. En vingt quatre heures, tout a changé pour l'attaquant de la JSK, Farès Hamiti. De statut de joueur partant à celui d'élément utile qui fera donc encore partie de l'effectif des Vert et Jaune lors de la seconde manche du championnat. En effet, au moment où le coach de l'USMA Noureddine Saadi, avait mis un œil sur lui, sur la base de ses qualités techniques d'attaquant

convaincant qui pourrait éventuellement faire les affaires de sa formation, et après avoir eu un brin de discussion avec lui, lui proposant de venir étoffer les rangs du club en cette période de transferts, voilà que la donne vient de changer après que le joueur ait eu une discussion franche avec le manager général de la JSK, à savoir Karim Doudène. En fait, celui-ci lui aurait, nous dit-on, mis les points sur les « I », tout en insistant pour le maintien de ce joueur au sein du groupe Kabyle. Mieux encore, notre source dira que Doudène lui aurait dit que le boss et le coach voudraient le garder, puisqu'ils ont encore besoin de ses services. Outre le vœu des dirigeants Kabyles, notre source révèle que le joueur cherchait à être rassuré par le président ou au moins un des responsables, et une fois cela fait, le joueur est revenu à de meilleurs sentiments.

Redouane Soualhi.

## CELA S'EST PASSÉ HIER SOIR

# Entretien Allik / dirigeants du NAHD

De source généralement bien informée du côté de la rue de Tripoli, les dirigeants du NAHD, à leur tête le président Manaa Guenfoud, sont vraiment décidés à récupérer leur ex-attaquant, Nouri Ouznadji en l'occurrence qui évolue à l'USMA depuis deux saisons déjà, après avoir fait un bref passage à la JSK.

Le joueur ne semble plus se sentir dans son élément chez les Rouge et Noir depuis quelques temps, et aurait même confié à ses proches, amis et quelques dirigeants de son ancien club qu'il souhaiterait revêtir le maillot Sang et Or.

C'était comme nous l'avions mentionné dimanche dernier. Et depuis,

les pourparlers avec le joueur semblent avancer. Ainsi, si on croit notre source, les dirigeants Hussein-Déens auraient prévu une discussion avec le chairman de Soustara. Une rencontre aurait eu lieu, poursuit-on, dans la soirée d'hier où les responsables du club banlieusard ne se seraient pas présentés les

vidés pour convaincre le président Allik, dans le cas où ce dernier demanderait une somme d'argent en conséquence, ou, au pire, enchaîne notre source, le joueur bénéficierait de sa lettre de libération à condition de faire l'impasse sur l'argent qu'il n'a pas encore perçu jusque là.

R. S.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE OUARGLA

# Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 134/2009

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national restreint pour **Réalisation voie reliant entre rue Ahmed Djououahi et rue Abanne Ramdanne Centre Boumerdase sur une distance de 1000 m/ Commune de Nezla**

Les entreprises qualifiées dans le domaine travaux publique activité principale catégorie une (01) et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès du BET URBAS SETIF unité de Ouargla sis Souk Sebt derrière la station de service contre paiement de 2000 DA des frais de reproductions

Les offres doivent être remises sous un seul pli fermé et anonyme et ne porte à l'extérieur que la mention

**A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de la Construction De la wilaya de Ouargla**  
**Appel D'offre National Restreint**  
**Réalisation voie reliant entre rue Ahmed Djououahi et rue Abanne Ramdanne Centre Boumerdase sur une distance de 1000 m/ Commune de Nezla**  
**A ne pas Ouvrir**

Ce pli comporte l'offre technique (A) et l'offre financière (B)

**A) L'offre technique :**

Accompagnée des pièces suivantes :

- 01- Déclaration à souscrire dûment rempli daté et signé par le soumissionnaire
- 02- Instruction aux soumissionnaires visé, daté et signé par le soumissionnaire
- 03- Cahier des prescriptions techniques spéciales visé, daté et signé par le soumissionnaire
- 04- Les critères de choix visé daté et signé par le soumissionnaire
- 05- La fiche de renseignement rempli visé daté et signé par le soumissionnaire
- 06- Attestation de qualification professionnelle et classification activité principale travaux publics catégorie une (01) et plus. Copie légalisée en cour de validité à la date de dépôt des offres.
- 07- Copie légalisée du registre de commerce
- 08- Copie légalisée du statut des l'entreprises concernées
- 09- Copie légalisée d'attestation de déclaration des comptes sociaux des entreprises concernées
- 10- Copie légalisée du code fiscal
- 11- Copie légalisée du casier judiciaire du gérant en cour de validité a la date de dépôt des offres.
- 12- Copie légalisée des mises à jour suivantes  
CNAS apuré ou avec calendrier en cour de validité a la date de dépôt des offres.  
CASNOS apuré ou avec calendrier en cour de validité a la date de dépôt des offres.  
CACOBATPH apuré ou avec calendrier en cour de validité a la date de dépôt des offres.  
Extrait de role apuré ou avec calendrier en

- 13- Planning prévisionnel de réalisation des travaux copie original, lisible et détaillé selon tâche d'exécution.
- 14- Bilan d'activité des trois (03) années suivantes (2006-2007-2008)
- 15- Liste des projets réalisés des (05) dernières années (2005-2006-2007-2008-2009) Justifies (copie légalisée d'attestations de bonne exécution qui comprend le montant du projet et la qualité des travaux et la date de réalisation du projet, ou le PV de réceptions du projet.
- 16- Liste des moyens humains dûment justifie (diplôme + documents d'affiliation CNAS)
- 17- Liste de matériel dûment justifies (carte grise + assurance ou réceptionné en cours de validité + assurance).

**REMARQUE:** toute offre ne comportant pas une des pièces cites ci-dessus de (1-17) est considérée comme une offre rejeter et ne sera pas prise en considération.  
Ces pièces mises sous un plis fermé ne portant à l'extérieur que la mention suivante :

**Offre Technique**  
**Nom et adresse complète**  
**Appel D'offre National Restreint**  
**Réalisation voie reliant entre rue Ahmed Djououahi et rue Abanne Ramdanne Centre Boumerdase sur une distance de 1000 m/ Commune de Nezla**

**B) L'offre Financière :**

Accompagnée les pièces suivantes :

- 1)- Lettre de soumission signé et daté par le soumissionnaire
- 2)- Bordereaux des prix unitaires rempli et visé, signé et daté par le soumissionnaire
- 3)- Devis Quantitatif et estimatif remplie et visé, signé et daté par le soumissionnaire

Ces pièces mises sous un pli fermé ne portant à l'extérieur que la mention suivante :

**Offre Financière**  
**Nom et adresse complète**  
**Appel D'offre National Restreint**  
**Réalisation voie reliant entre rue Ahmed Djououahi et rue Abanne Ramdanne Centre Boumerdase sur une distance de 1000 m/ Commune de Nezla**

Les offres doivent être déposée à la direction de l'Urbanisme et de Construction de la wilaya de Ouargla sise à "Fitante" Ouargla  
- La date de dépôt des offres est fixée **le 14/01/2010**

- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant 180 jours à compter du date de dépôt des offres
- Les soumissionnaires sont invités à assister a la séance d'ouverture des plis techniques et financières **le 14/01/2010** à 14h00 au siège de la direction de l'Urbanisme et de Construction de la Wilaya de Ouargla, sis à "Fit tante".

Midi Libre N° 852 Mercredi 30 décembre 2009 - ANEP 791 260

République Algérienne Démocratique Populaire  
Ministère de l'Energie et des Mines  
Wilaya de M'sila  
Direction des Mines et de l'Industrie

# Avis d'appel d'offres national ouvert

La Direction des Mines et de l'Industrie de la Wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

**La construction du siège de l'antenne de l'office national de la métrologie légale à M'sila**

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Mines et de l'Industrie de la Wilaya de M'sila, cité 1000 logts, coté la placette du 1er Novembre 1954.

Les offres techniques et financières devront être présentées sous deux plis séparés et fermés dans le même dossier de soumission. Les plis des offres porteront les mention "offre technique" ou "offre financière".

L'enveloppe extérieure des offres devra être anonyme sans aucune inscription ou marque permettant l'identification du soumissionnaire et doit porter seulement la mention suivante :

**Avis d'appel d'offres national ouvert**  
**Direction des Mines et de l'Industrie de la Wilaya de M'sila**  
**Construction du siège de l'antenne de l'office national de la métrologie légale de M'sila**  
**A ne pas ouvrir**

Les soumissions comportent les éléments suivants :

**Une offre technique :**

- Cahier des charges signé et visé par le soumissionnaire.
- Déclaration à souscrire signée et visée
- Copie légalisée du registre de commerce
- Copie légalisée du statut pour les personnes morales
- Copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles
- Casier judiciaire n° 03 du signataire de la soumission (moins de trois mois)

- Attestation de dépôt du compte social de l'année 2008 pour les personnes morales
- Extrait de rôles apuré ou chargé avec échéancier (copie légalisée ou originale valide jusqu'à le jour de dépôt)
- Copies légalisées des attestations de mise à jour de cotisations de CACOBATH, CASNOS et CNASAT.
- Copie légalisée du bilan fiscal de la dernière année visé par les services des impôts
- Planning de réalisation des travaux
- Les attestations des références professionnelles délivrées par des maitres d'ouvrages durant les trois dernières années (2006, 2007, 2008)
- La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée par toutes pièces justificatives (cartes grises, factures, etc...)
- La liste des moyens humains à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée par les attestations d'affiliations des cadres.

**Une offre financière :**

- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire
- Cahier des spécifications spéciales signée et et visée par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires signée et visée par le soumissionnaire
- Devis quantitatif et estimatif signée et visée par le soumissionnaire

Les offres doivent parvenir sous plis cachetés à l'adresse suivante:

**Direction des Mines et de l'Industrie**  
**Cité 1000 logts, coté de la placette 1er Novembre 1954 - M'sila**

La date de dépôt des offres est fixée au 31/01/2010 avant 13h 45mn.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financière qui aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à partir de 14h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 180 jours après la date de dépôt des offres.

Midi Libre N° 852 Mercredi 30 décembre 2009 - ANEP 791 299

# Immobilier

## ● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m<sup>2</sup> et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Telémly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m<sup>2</sup> et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint George, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

## ● Vente :

◆ vend villa 400m<sup>2</sup> R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf  
◆ Villa 500m<sup>2</sup> R+2, bien située coopérat.  
El Djanene, Dely Ibrahim Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m<sup>2</sup>, R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m<sup>2</sup>, Blaise Pascal, Télémly  
◆ vend villa (350m<sup>2</sup>) sur grand Bd télémly Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m<sup>2</sup>), Duc des Cars Télémly  
◆ F3 Hussein Dey  
◆ F3 Berazouane  
◆ F3 Aérohabitat  
◆ F6 Didouche

## ◆ F4 Télémly

Tél. : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m<sup>2</sup>) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m<sup>2</sup>) vue s.mer imm. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m<sup>2</sup> conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél. : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette  
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly  
◆ F5 Bd Med V  
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

## ● Location :

◆ Loue local (joli) 280m<sup>2</sup>, bien situé, rue Didouche Mourad.  
◆ Loue 180 m<sup>2</sup> conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m<sup>2</sup>) Bd Télémly.

◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint George  
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.

◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (con-

vient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.  
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf  
◆ F4+parking, Dely Ibrahim  
◆ F4 meublé, Ben Aknoun  
◆ F4 (300m<sup>2</sup>), Mohammadia  
◆ F7 duplex, Hydra  
◆ Loue villa meublée R+2 Draria  
Tél. : 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télémly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél. : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayette) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m<sup>2</sup>, Golf  
◆ 70 m<sup>2</sup>, Bd Med V  
◆ 400m<sup>2</sup>, Bd Zighout Youcef  
◆ 350m<sup>2</sup>, Bd Télémly  
◆ 350 m<sup>2</sup>, Sidi Yahia  
Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

## AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger  
Tél. : 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m<sup>2</sup>, rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m<sup>2</sup>, composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m<sup>2</sup> plus 35m<sup>2</sup> espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5<sup>e</sup> étage, sup.92m<sup>2</sup>, sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m<sup>2</sup>, avec soupente de 90m<sup>2</sup>, fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U  
● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m<sup>2</sup>, façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1<sup>er</sup> étage, sup. 25m<sup>2</sup>, refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7<sup>e</sup> étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m<sup>2</sup>, composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m<sup>2</sup>, située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1<sup>er</sup> étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2<sup>e</sup> étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4<sup>e</sup> étage, sup.60m<sup>2</sup>, propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m<sup>2</sup>, composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m<sup>2</sup>, zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage, sup.80m<sup>2</sup>, composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboub : vends un duplex, 2<sup>e</sup> étage, sup.135m<sup>2</sup>, situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m<sup>2</sup>, entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m<sup>2</sup> avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m<sup>2</sup>, terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3<sup>e</sup> étage, sup.100m<sup>2</sup>, très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m<sup>2</sup>, très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m<sup>2</sup>, composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m<sup>2</sup>, refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

## Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad  
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

### VENDS

- F2, 57 m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m<sup>2</sup>, 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m<sup>2</sup>, Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m<sup>2</sup>, avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m<sup>2</sup> + terrasse à Meissonier  
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m<sup>2</sup>

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m<sup>2</sup> RDC, refait à neuf Chérif Tahar  
Prix : 1.200 U/N

### LOUE

- F3, Telemly, 75 m<sup>2</sup>, 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m<sup>2</sup>, Tixeraine  
Prix : 2,5 U

Etude notariale de Maître IMINE KHELIFA, rue Rahli Messaoud, M'douha, Tizi-Ouzou

## MODIFICATION DES STATUTS de la SNC "MENHOUK ET FRÈRES"

Au capital social de 100.000,00 DA, Siège social : village Tgounene, commune de Tizi-Rached, wilaya de Tizi-Ouzou

Aux termes d'un acte reçu en l'étude le 21 décembre 2009, enregistré, la société sus-dénommée a modifié par unanimité comme suit : premièrement : L'extension de son objet social de la société en ajoutant une nouvelle activité qui est Location d'engins et matériels pour le Bâtiment et Travaux Publics (code d'activité : 603.007). Deuxièmement : Augmentation du capital social d'un montant de soixante dix mille dinars (70.000,00 DA) ajouté à l'ancien capital social qui est de 30.000,00 DA soit le nouveau capital social est de 100.000,00 DA, attribués aux associés en représentation et en proportion de leurs apports. Le reste sans changement. Une expédition sera déposée au CNRC à Tizi-Ouzou.

Pour avis, le notaire

مكتب التوثيق للأستاذ / علي وادي  
شارع أول نوفمبر 1954 عزابة ولاية  
سكيكدة

### حل شركة ذات مسؤولية محدودة بوقدح للتبريد

بموجب عقد حرر بمكتبنا في 29 / 12 / 2009 مسجل في وقته القانوني. قرر الشريكان حل الشركة ذات مسؤولية محدودة بوقدح للتبريد الكائن مقرها الإجتماعي حي 22 مسكن تازقرارت ولاية ورقلة. رأسمالها 100.000,00 (دج). وذلك من تاريخ 29 / 12 / 2009. كما عين السيد أحمد بوقدح بصفته مصف لهذه الشركة مع تحويله جميع السلطات المطلقة. للإعلان الموثوق

مكتب الأستاذة / بن خلاف  
فطيمة موثقة بالحروش 22 شارع  
بشير بوقادوم

- نقل ملكية قاعدة تجارية - بموجب عقد محرر لدينا بتاريخ 21/12/2009 تحت رقم : 602/09 مسجل بسكيكدة تم نقل ملكية محل تجاري (قاعدة تجارية) كائن بشعار قديد بلدية ودائرة الحروش ولاية سكيكدة يستغل كمقهى إلى ورثة المرحوم : ساعد جاب الله مولود و هم : زوجته الأرملة (رمضان الزهرة بنت مختار) و ابن عمه ساعد جاب الله أحسن بن علي الشريف.

تم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري بسكيكدة.

للإعلان الموثقة

نشرة أولى

## PROGRAMME TÉLÉ



07:00 Journal télévisé  
07:20 Sabahiat  
10:00 Oggy et les cafards  
10:30 Nawadir wa Hikayat  
11:15 Taqafat wa tourath assia  
11:45 Min Niâamahou  
12:00 El\_Maouze Wa Laimoune  
12:30 Ibtikarat  
13:00 Journal télévisé  
13:30 Rebeca  
15:00 Azizi El-Mouchahid  
16:30 Kasse el fadaa  
17:00 El-Aâlem baina yadak  
17:30 El-khal wa raihane  
18h00 Journal télévisé  
18:20 Haoula aâlem  
19:00 El-Qilada  
20:00 Journal télévisé  
21:00 film  
22:30 Documentaire  
23:30 Concert de chant



06:15 Docteur Globule  
06:45 Tfo  
11:00 7 à la maison  
11:55 Attention à la marche !  
13:00 Journal  
13:50 Au coeur des Restos du Coeur  
13:53 Météo  
13:55 Le seigneur des anneaux  
17:20 Treize à la douzaine 2  
19:00 Qui veut gagner des millions ?  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:37 Courses et paris du jour  
20:38 Moments de bonheur  
20:40 Météo  
**20:45 La chanson de l'année**

23:00 New York, section criminelle  
23:45 New York, section criminelle  
00:30 Preuve à l'appui  
01:20 Vivre ensemble  
01:25 Julie, chevalier de Maupin  
03:10 Vivre ensemble  
03:15 Le JT, toute une histoire  
04:25 Sur les routes d'Ushuaïa  
04:50 Musique  
04:55 Histoires naturelles  
05:25 Reportages  
05:50 Docteur Globule



06:00 Euronews  
06:45 Ludo  
11:00 Mercredi c sorties  
11:10 Plus belle la vie  
11:35 Consomag  
11:40 Le 12/13  
12:55 Météo  
13:00 Côté cuisine  
13:35 En course sur France 3  
13:50 Inspecteur Derrick  
14:50 Keno  
14:55 Le bon roi Dagobert  
16:30 Mr Bean  
17:00 Slam  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:05 Questions pour un champion  
18:40 19/20  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
**20:35 Le Crazy s'enflamme**  
22:25 Météo  
22:28 La minute épique  
22:30 Soir 3  
22:55 Un fil à la patte  
00:55 Tout le sport  
01:00 Gonzales non stop  
02:05 Soir 3  
02:30 Plus belle la vie  
02:55 Mercredi c sorties  
03:05 La Chorale des Petits

Chanteurs  
04:55 Duo de maîtres



06:00 Euronews  
06:45 Ludo  
11:00 Mercredi c sorties  
11:10 Plus belle la vie  
11:35 Consomag  
11:40 Le 12/13  
12:55 Météo  
13:00 Côté cuisine  
13:35 En course sur France 3  
13:50 Inspecteur Derrick  
14:50 Keno  
15:00 Une journée à New York  
16:30 Mr Bean  
16:55 Slam  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:05 Questions pour un champion  
18:40 19/20  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
**20:35 En attendant le Père Noël**  
22:30 Météo  
22:33 La minute épique  
22:35 Soir 3  
23:00 L'heure de : Cécilia Bartoli  
00:15 Tout le sport  
00:25 Patrick Sébastien, portrait d'un bluffeur  
02:10 Soir 3  
02:40 Plus belle la vie  
03:05 Mercredi c sorties  
03:10 Parlement Hebdo  
03:55 Vie privée, vie publique, l'hebdo  
04:55 Duo de maîtres



19:00 Les nouveaux paradis  
19:30 Arte culture  
19:45 Arte info  
20:00 Les derniers éléphants de

Chine  
**20:45 The War : Mission sans retour**  
21:40 The War  
22:20 The War  
23:25 Héros  
01:20 Arte culture  
01:35 Echos du fleuve Sénégal  
02:35 Adieu créature  
03:00 Lucie et Maintenant  
04:25 Toutes les télé du monde



06:00 M6 music  
06:30 Météo  
06:35 M6 Kid  
07:40 Le triomphe de Babar  
09:00 Météo  
09:05 M6 Boutique  
09:55 Météo  
10:00 Barbie présente Lilipucia  
11:20 Tout le monde déteste Chris  
11:50 La petite maison dans la prairie  
12:45 Météo  
12:50 Le 12 50  
13:05 Ma famille d'abord : Marathon raté  
13:30 Météo  
13:40 Deux en un  
15:30 Jack Hunter et l'oeil de l'Astre  
17:10 Malcolm : Opéra  
17:50 Un dîner presque parfait  
18:50 Le grand bâtisseur  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
**20:40 La France a un incroyable talent : La Finale en direct**  
22:40 La France a un incroyable talent, ça continue  
23:30 Juste pour rire  
02:25 Météo  
02:30 L'année sainte

04:05 M6 music



08:30 X men  
09:00 Ce que j'aime en toi  
10:00 - Foot-ball Channel  
11:00 -Foot-ball  
12:30 NESS... NESSMA  
13:30 Mirna & Khalil  
14:30 J AD  
15:30 Menace toxique  
17:30 X men  
18:00 Ce que j'aime en toi  
19:00 J AD  
20:00 Mirna & Khalil  
**21:00 GREY'S ANATOMY**  
23:00 Foot-ball  
00:45 - Foot-ball Channel  
01:45 NESS... NESSMA  
02:45 Clips



06:30 Gym direct  
07:30 Tous les goûts sont dans la culture  
08:00 Y'a une solution à tout !  
09:00 Morandini !  
10:00 Bien-être  
11:00 A vos fourchettes  
12:00 A vos recettes  
12:30 Drôles de dames  
13:25 Le zapping  
13:35 L'école des Stars  
15:45 Dans les coulisses de l'école des stars  
17:30 Enquête inédite  
18:40 Morandini !  
19:45 Starsky et Hutch : Le clown  
**20:40 Sauveur Giordano**  
22:30 Sauveur Giordano  
00:10 Business  
01:10 Enquête inédite  
02:00 Salma, l'itinéraire d'une femme  
03:00 Voyage au bout de la nuit

## LA SELECTION DU JOUR



20h45

## La chanson de l'année



Présentateur :  
Sandrine Quétier,  
Florent Pagny.

Une émission événement, au profit de l'association ELA, pour découvrir, en compagnie d'artistes français et internationaux qui ont marqué l'année, la chanson préférée des Français en 2009. Depuis le Palais des Sports, Sandrine Quétier sera exceptionnellement accompagnée de l'une des plus grandes voix de la chanson française, Florent Pagny, un des parrains de l'association ELA. Ils accueillent tous les artistes dont les titres ont été plébiscités par le public cette année. Zinedine Zidane, autre parrain très impliqué, ne pouvait rater ce grand rendez-vous de mobilisation et sera présent tout au long de la soirée



21h00

## Grey's anatomy



Meredith et le docteur Shepherd tentent de convaincre un père obsédé par ses convictions religieuses, de laisser les médecins pratiquer une opération sur sa fille afin de lui sauver la vie...George O'Malley et Alex Karev, qui se retrouvent coincés dans un ascenseur avec un officier de police, vont probablement être amenés à opérer ce dernier avec les moyens de bord ! Derek doit faire un choix lorsqu'il se retrouve confronté aux deux femmes de sa vie...



20h40

## La France a un incroyable talent



Présentateur : Sandrine Corman,  
Alex Goude.

Ce soir, les 10 finalistes d'Incroyable talent se produisent en direct. Quatre d'entre eux ont été choisis par les téléspectateurs et les six autres par le jury. Pour eux, c'est la dernière étape : ils devront être encore plus exceptionnels et plus imaginatifs s'ils veulent vous convaincre de voter pour eux. Car ce soir, ce sont les téléspectateurs qui désignent l'Incroyable talent français 2009, qui remportera 100.000 euros et partira en tournée mondiale avec Arturo Bracchetti. Au cours des auditions et des demi-finales, un vrai vivier de talents surprenants et hors du commun a été découvert. Ce soir, il ne sont plus que 10 artistes à se produire



20h35

## Le Crazy s'enflamme



Réalisateur :  
Mireille  
Dumas,  
Christine  
Lamazière,  
Alain  
Chaufour.

Le Crazy Horse, le cabaret le plus glamour de la capitale, ouvre en exclusivité ses portes aux caméras de Mireille Dumas à l'occasion de son nouveau spectacle mis en scène par le célèbre chorégraphe Philippe Decouflé, celui-là même qui nous avait ébloui avec les cérémonies des JO d'Albertville. Du casting impitoyable jusqu'au stress de la « première », en passant par les répétitions, toutes les étapes de la création sont dévoilées... Tout comme la vie des danseuses, entre celle qui se marie, celle qui fête son départ ou celle qui conjugue sa vie de sportive de haut niveau avec ses performances artistiques sur scène...



Directrice  
de la publication :  
Saida Azzouz  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :  
Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tel/Fax : 031.64.17.53  
Bureau de Annaba  
24 rue Med Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-ouzou  
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A  
Nouvelle Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion | Midi libre  
Est : SIE Diffusion | AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 D.A.  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16  
Web : www.lemidi-dz.com  
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Affrontement entre des contrebandiers et des gardes communaux à Tiaret

Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale, parvenu à notre rédaction hier, les gendarmes de la brigade de Réchaïga, effectuant une patrouille le long du chemin vicinal, reliant la ville de Réchaïga à celle de Ksar-Chellala dans la wilaya de Tiaret, ont tenté, dans la journée d'hier, d'immobiliser, aux fins de contrôle, un véhicule Peugeot J5. Le conducteur a refusé d'obtempérer aux sommations et a pris la fuite en direction de la ville de Réchaïga.

Alertés, ajoute le communiqué, les gardes communaux de Réchaïga, ont aussitôt dressé un dispositif de barrage devant leur unité, où il furent contraints d'ouvrir le feu sur le véhicule signalé, au moment où le conducteur a tenté de forcer le barrage, blessant deux personnes, ajoute la même source. Les deux suspects ont été évacués vers l'hôpital de Ksar-Chellala. La fouille du véhicule a conduit à la découverte et à la saisie de 588 bouteilles de vin, précise le communiqué.

## 2 personnes arrêtées en possession d'un kilogramme de kif traité à Souk Ahras

Un communiqué de la Gendarmerie nationale, arrivé hier à notre rédaction, indique que les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement de Souk-Ahras ont arrêté deux personnes en possession d'un kilogramme de kif traité. Les deux mis en cause ont été interpellés, le 24 du mois courant, au cours d'un contrôle effectué sur la RN 16 à bord d'un autocar.

## Un journaliste syrien appréhendé à Téhéran

La justice iranienne a confirmé, hier, l'arrestation du journaliste syrien Reza al-Bacha travaillant pour la chaîne de télévision Dubaï TV, et dont un collègue avait fait état de la disparition dimanche à Téhéran. "Personne n'a disparu. Il a été arrêté. Si le ministère de la Culture (chargé de la presse, ndlr) confirme qu'il avait

une autorisation de travailler, il sera certainement libéré", a déclaré le procureur général de Téhéran.

Selon la police, plus de 300 personnes ont été arrêtées dimanche lors de ces violentes manifestations de l'opposition qui ont fait plusieurs morts et de nombreux blessés à Téhéran.

## Une bombe explose à Ain Al Hamra (Bordj Ménaïel)

Alors que des troupes de l'ANP poursuivaient leur ratisage à l'est de Boumerdès, particulièrement dans les maquis de Ghezrwil, près de Sidi Daoud, une bombe artisanale a explosé, en fin de journée de dimanche dernier, à Ain EL Hamra, un village relevant de Bordj Ménaïel, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. L'explosion a eu lieu, selon nos sources, à proximité d'un campement militaire stationné en renfort dans la région pour traquer les sanguinaires de la

sériate Al Ansar, affiliée à l'ex-GSPC. Nos sources indiquent, également que l'explosion de cet engin mortel n'a pas fait de victime. Il convient toutefois de rappeler que les soldats de l'ANP avaient réussi, jusque-là, la destruction de trois casemates lors de différentes opérations de ratisage enclenchée dans la région est de la wilaya. Il est à rappeler encore que l'armée a réussi à désamorcer une bombe artisanale aux alentours de Mazer, dans la localité de Dellys, en début du mois de décembre.

## Les Guelmois privilégient la destination Tunisie pour réveillonner

Les réjouissances du nouvel An approchent, charriant leur cortège de traditions toujours aussi vivaces pour certains. Les complexes touristiques de Tunisie sont dans l'attente d'un important contingent de fêtards algériens en cette période creuse de l'année. Dans ce contexte, des agences de voyages organisent des séjours dans des établissements hôteliers tunisiens à Hammamet, Sousse, Monastir, Sfax etc. en affichant des tarifs

promotionnels à savoir 4 nuitées, pension complète et dîner du réveillon pour l'équivalent de 15.000 dinars algériens par personne. Les Guelmois ont pris l'habitude de rallier ce pays voisin réputé pour son hospitalité, son cadre de vie, ses prestations de qualité aux tarifs abordables et sa quiétude.

Cependant, d'aucuns préfèrent célébrer cette fin d'année chez eux dans un cadre douillet, économique et intime.

## Baisse du nombre de victimes de catastrophes naturelles en 2009

Le nombre des victimes des catastrophes naturelles dans le monde a baissé en 2009 par rapport aux années précédentes, a indiqué mardi la compagnie allemande de la réassurance "Munich Re".

Selon cette source, environ 10.000 personnes sont mortes dans des catastrophes naturelles cette année, contre 75.000 par an en moyenne au cours de la décennie écoulée. En 2008, ces catastrophes avaient fait 220.000 morts.

Le tremblement de terre qui a frappé l'île indonésienne de Sumatra le 30 septembre 2009 reste le phénomène naturel le plus meurtrier avec 1.200 victimes.

L'année 2009 n'a pas connu de catastrophes majeures, a constaté, Peter Höpfe, qui dirige le secteur gestion des risques naturels du réassureur allemand, mais a-t-il poursuivi, "la tendance à un

accroissement des catastrophes dues au climat se poursuit".

Le nombre des événements climatiques extrêmes, a triplé depuis 1950, selon la même source, causant au cours de cette année 45% des dégâts couverts par des assurances dans le monde.

En outre, 50 milliards de dollars (34,6 milliards d'euros) de dommages, dont 22 milliards (15 milliards d'euros) couverts par les assurances ont été causés par des catastrophes naturelles en 2009. La tempête "Klaus" qui s'est abattue sur l'Espagne et la France en janvier, privant plus d'un million de personnes d'électricité, vient en tête du classement des événements les plus coûteux de l'année avec une perte de 5,1 milliards de dollars, dont 3 milliards couverts par les assurances, ajoute "Munich Re".

## Le dromadaire, une espèce cameline à protéger

PAR MEROUA TOUAHRIA

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a lancé plusieurs projets de recherche pour le recensement de l'espèce cameline au niveau des régions sahariennes et steppiques du pays. Une mesure prise afin d'améliorer la prise en charge de cette espèce et protéger les emplois liés à son élevage. (Près de 58 mille personnes vivent de l'élevage camelin). Selon le département de l'Agriculture et du Développement rural, 8 mille emplois sont concernés directement par cet élevage et 50 mille autres indirectement. C'est dire l'importance que représente cet élevage au niveau des régions sahariennes et steppiques du pays. Au-delà de l'apport du chameau dans la vie quotidienne des habitants de ces régions, il occupe une place importante dans leur vie économique, notamment dans le secteur du tourisme. Il est également un apport nutritionnel non négligeable. En effet, selon les données du département du docteur Rachid Benaïssa, cette activité produit 12 mille tonnes de viandes annuellement.

Cette richesse animale était de 290 mille têtes en 2008 réparties sur 17 wilayas sahariennes et steppiques. Un cheptel qui devrait avoir augmenté en considérant son importance. Dans ce sens, il a été décidé de lui accorder un intérêt particulier et de trouver les moyens susceptibles de le préserver, tout en tenant compte de la spécificité de chaque région.

Ainsi, une réflexion est enclenchée pour "la création d'unités spéciales pour l'élevage camelin, à même de résorber le chômage dans les régions sahariennes et encourager les éleveurs à créer de petites exploitations des produits dérivés de cette richesse animale, outre la protection de cette espèce animale", ceci d'une part. D'autre part, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural compte accompagner et appuyer tous les projets proposés visant l'amélioration de la reproduction cameline et la valorisation des produits dérivés de cette espèce.

Pour rappel, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa avait annoncé, récemment, une batterie de mesures au profit des éleveurs pour la préservation de la richesse animale nationale durant les trois prochaines années. Il s'agit notamment de faciliter la distribution de l'orge, sécuriser la richesse animale contre les catastrophes naturelles, prendre en charge l'excédent de production et permettre aux éleveurs d'exploiter une partie des terres protégées.

M. T.



*Au-delà de l'apport du dromadaire dans la vie quotidienne des habitants de ces régions, il occupe une place importante dans leur vie économique, notamment dans le secteur du tourisme.*



## Très Libre





## Concours de la meilleure photo



57



58

Midi Libre poursuit son concours des plus belles photographies prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Ces derniers jours de liesse, entièrement consacrés aux manifestations de soutien aux Verts, ont été, pour des centaines de citoyens, l'occasion de prendre des photos pour immortaliser l'instant, à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone portable.

Midi Libre donne à ses lecteurs l'occasion de publier quotidiennement leurs photos.

● Il suffit de les envoyer accompagnées de vos coordonnées à l'e-mail suivant :

● Les photos envoyées et publiées seront soumises au vote des lecteurs via SMS au 63034 à partir des trois opérateurs de téléphonie mobile; coût du SMS : 5 DA.

● Les cinq premiers lauréats se verront offrir un appareil photo numérique

● Les cinq meilleures photographies seront de nouveau soumises au vote des lecteurs

● Le gagnant sera récompensé par un billet d'avion à destination de l'Angola à l'occasion de la CAN 2010.

Voter pour votre photo préférée envoyez un sms au 63034 :

- photo 57 pour la photo numéro 57
- photo 58 pour la numéro 58

\* Le poids du fichier photo ne doit pas dépasser 1 Mo  
\* Ce concours prendra fin le 31 décembre 2009

\* Coût du SMS 5 DA

**Important :** De nombreux lecteurs nous ont contactés pour demander la republication de certaines photos du concours. Dans l'impossibilité de le faire, le Midi Libre, qui s'excuse auprès de ses lecteurs, tient à préciser que toutes les photographies publiées depuis le début du concours sont disponibles sur le site Internet du journal [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com) dans la rubrique événementiel. Sur la version électronique, les photos gardent le numéro attribué sur la version papier. De ce fait, les participants et les lecteurs peuvent revoir les instantanés et continuer à voter pour leurs prises favorites.

